


Nouvelle Audi
A3 Sportback



Audi Scala Pamiers
Village Automobile, Allée Bugatti, 09100 Pamiers
Tél. 05 34 01 00 00
www.scala-auto.com

 GROUPE
SECAR
Expertise comptable

- ✓ Social
- ✓ Conseil
- ✓ Gestion
- ✓ Audit

Plus de 40 collaborateurs
pour mieux vous accompagner

5 bureaux en Ariège
www.groupesecar.fr



 **SOGIREX**
WALTER FRANCE

Foix : 05 61 02 22 22
Pamiers : 05 61 60 98 70
St-Girons : 05 61 02 97 22
www.sogirex.com

Expertise Comptable
Social - Audit
Conseil

SOGIREX
Votre partenaire
Conseil au quotidien

■ Tour de France
Où le voir passer et quand !



La Gazette

N° 27 - 9 Juillet 2021 1 €

ARIÉGEOISE

77^e année. Hebdomadaire de territoire paraissant le vendredi. Informations départementales et annonces légales.

PRODUITS LOCAUX ILS ONT LEUR MARQUE !

C'est bon,
c'est de chez



nou
ARIÈGE PYRÉNÉES

A l'initiative de la Chambre d'Agriculture, la marque Ariège qui identifie les produits locaux a été lancée, qui peut en bénéficier ?

Nadège Gosselin, (safran de Pyrène à Pamiers)
l'une des premières adhérentes de la marque



■ Portrait

Laurent Winsback,
sylvothérapeute :
l'homme qui dialogue
avec les arbres



■ Maires ruraux

L'Ariège a son association
pour porter leur voix



■ Variant Delta

Premières suspicions
dans un Ehpad de Foix

■ Pyrénées Cathares

Le pays d'Art et
d'Histoire s'intéresse au
patrimoine industriel



le dessin

Tour de France : il arrive en Occitanie...

par Didier Laguerre



la phrase

Quand on voit ce que font l'Auvergne, le Pays basque, l'Aveyron... L'Ariège est un département qui ne s'appuie pas assez sur sa diaspora, et c'est dommage : ceux qui sont partis seront des consommateurs, et des ambassadeurs !

Jean Philippe, un des premiers investisseurs de la marque de produits ariégeois Nòu, natif de l'Aude et aux racines ariégeoises (lire aussi p. 6)

le chiffre

176

C'est le nombre de véhicules mis en fourrière sur la ville de Foix durant toute l'année 2020, un chiffre en nette baisse par rapport aux 297 de l'année précédente - la crise sanitaire a eu là aussi ses effets. Le stationnement gênant l'organisation des marchés sur les allées de Villote et St-Volusien reste le premier facteur entraînant la mise en fourrière.

De nouveaux locaux à St-Jean de Verges Enedis s'installe au vert



Le président de l'Agglo Thomas Fromentin pose un très symbolique "premier nichoir" sur les arbres de la future Direction territoriale d'Enedis.

A l'étroit et éclatés en trois sites fuxéens voisins mais différents, les services d'Enedis en Ariège s'apprentent à déménager. Depuis février 2021, le chantier bat son plein à Joulieu 2, en bordure de voie rapide sur la commune de St-Jean de Verges. L'entreprise de distribution d'électricité érige sa future direction territoriale Ariège, qui regroupera une centaine de salariés dans près de 2000 m² de bâtiments, soit les équipes raccordement, les équipes d'interventions, les équipes de travaux sous tension, la direction et les équipes territoriales...

Confié à Essor Développement, le chantier de 4 M€ s'étale sur un terrain de 21000 m² et se veut exemplaire sur un plan environnemental. L'Association des naturalistes d'Ariège a été associée dès le départ au projet, dans la gestion de la biodiversité sur le site. "C'était une prairie, avec une immense haie, rappelle sur place Vincent Lacaze, de l'ANA. Un espace de prairie fleurie a été conservé pour les insectes, des clôtures végétales sont implantées, tout

comme des haies complémentaires..." Les discussions avec l'aménageur ont également permis de sauver certains arbres "rabougris" idéaux pour servir de refuge à une petite faune locale. Plantation de fruitiers locaux, bassin de rétention d'eau végétalisé, jonction avec le passage sous la 2x2 voies pour maintenir un corridor pour la faune... sont aussi au programme, tout comme 700 m² de panneaux photovoltaïques.

"Une première mondiale", selon le directeur territorial d'Enedis Nicolas Desmalades et son directeur régional Bastien Toulemonde : la traditionnelle pose de la première pierre s'est transformée en pose du premier nichoir, symbole assuré par le président de l'Agglo Foix-Varilhes Thomas Fromentin.

Enedis a programmé le déménagement pour le début de l'année 2022. Pour l'heure, rien n'a encore filtré quant à l'avenir des sites de Foix-Labarre qui seront vidés.

A. C.

BUREAUX **LOCAUX** **TERRAINS** **ENTREPÔTS**

Toute l'offre des territoires de l'Ariège

boursimmo-entreprise09.fr zones-activites-ariege.fr

Bourse de l'immobilier d'entreprise **ATLAS** Zones d'Activités **CCI ARIÈGE**

Une voix de plus pour les communes rurales

La 82^e branche départementale de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) est officiellement née le 8 juin dernier à Serres/Arget. Une structure destinée à échanger autour de problématiques communes, mais aussi à faire entendre une voix singulière.

Moins de 3500 habitants. C'est le plafond fixé par l'AMRF pour définir ce qu'est une commune rurale - autant dire que la quasi-intégralité des communes d'Ariège (près de 98%) sont susceptibles de rejoindre le mouvement. Pourtant, elles n'étaient qu'une quarantaine à avoir jusqu'alors adhéré directement à l'AMRF. «Il n'y avait pas encore de structure départementale», précise Marie-Cécile Rivière, adjointe au maire de Serres/Arget. Mais à écouter l'élue de la Barguillère, les nouvelles dynamiques enclenchées récemment aux niveaux national et régional de l'AMRF ont poussé à structurer davantage les choses. Ainsi, le 8 juin dernier, l'association ariégeoise est-elle née, incluant par nature les quelque 40 adhérents du mouvement. Pas question d'y voir une concurrence pour l'Association des maires d'Ariège déjà en place. «Au contraire, il s'agit d'une complémentarité», relève Mme Rivière, élue à la présidence de l'AMR09. L'AMA s'occupe par exemple beaucoup de formation, propose un service juridique... Nous, nous déclinons des thématiques propres à la ruralité». A commencer par un sujet très concret, soulevé lors de l'assemblée constitutive : «quelles solutions de recrutement, de mutualisation et de formation pour nos secrétaires de mairie ?» interroge l'élue serroise, à



Ginette Milhabet-Salendre et Marie-Cécile Rivière, les deux dirigeantes de la nouvelle association des maires ruraux d'Ariège. L'association compte déjà une quarantaine d'adhérents.

l'heure où toute une génération s'apprête à prendre sa retraite, et où la ressource humaine peut venir à manquer. «C'est un vrai enjeu, le secrétariat de mairie, c'est la vie de la commune au quotidien, insiste Marie-Cécile Rivière. Et ça permet aux élus d'être moins des gestionnaires que des porteurs de projet». Ginette Milhabet-Salendre, adjointe au maire des Cabannes, secrétaire de l'AMR 09 et ancienne présidente régionale de «Généralisations Mouvement», met par ailleurs en avant le dossier des aînés ruraux, la lutte contre l'isolement, les mobilités... La nouvelle association entend encore suivre avec attention la mise en œuvre de l'Agenda rural, ce plan d'actions (181 mesures) élaboré en septembre 2019 en faveur des territoires ruraux. «Et puis beaucoup de discussions portent sur la

façon dont les communes peuvent mutualiser des services et des matériels en proximité. On parle là d'intelligence collective, de travail à l'échelle d'un bassin de vie».

Les dirigeants de l'AMR 09 (dont également Patrick Berlureau, maire délégué de Sem à Val-de-Sos, et Florent Pauly, maire de Dun) iront à la rencontre des communes rurales d'Ariège à partir du mois de septembre, pour présenter leur mouvement. L'association peut également être contactée par mail : maires.ruraux09@gmail.com. Enfin, l'AMR09 entend rencontrer la préfète de l'Ariège et la présidente du conseil départemental, et siéger au sein des différentes commissions départementales.

A. C.

La semaine de



Les spectacles en tous genres devraient avoir normalement lieu cet été, et comme je n'ai pas envie d'évoquer dans cette colonne l'actualité à mon goût (et au vôtre ?) trop anxiogène, j'ai (encore) opté pour un peu de légèreté.

J'ai rencontré récemment Franck Farez, cheville ouvrière du spectacle Foix Terre d'Histoire, et presque naturellement une foule de souvenirs m'est revenue en mémoire, car je fus, en son temps, dans les années «80», un figurant du spectacle alors autrement baptisé «Il était une fois l'Ariège». Trois représentations me restent en mémoire, et pour cause !

Je jouais ce soir-là le rôle d'un paysan encerclé par des Sarrasins. Le scénario prévoyait que je devais foncer allègrement, tête baissée, sur mon géolier pour forcer le barrage, et ce dernier devait me laisser passer pour me (re)capturer un peu plus loin. Las, ce soir-là, le Sarrasin remplaçant n'avait pas été prévenu et ne bougea pas d'un pouce lorsque je fondis sur lui, se protégeant même de son bouclier fiché d'une pointe acérée en son milieu et sur laquelle mon crâne s'empala. Je sentis de suite le sang couler. Je poursuivis cependant la scène comme si de rien n'était, repris par mes géoliers sans ménagement.

«Eh bé, me murmura un figurant, tu l'as réussi le sang ce soir...» «Tu parles, répondis-je, c'est du vrai...» C'est ainsi que je me retrouvais évacué par les pompiers, direction l'hôpital pour quatre points de suture. Croyez-le ou pas, mais lorsque ma mère exceptionnellement présente dans les tribunes vit clignoter le gyrophare des pompiers, elle murmura à l'oreille de mon père : «A tous les coups c'est Didier...» L'instinct d'une mère ?

Une autre fois, je faisais partie de la cour de Gaston Fébus, et mon rôle consistait, avec mon ami Philippe Bonnans, à planter pour de vrai un piquet auquel serait attaché le cheval du prince. Philippe tenait la masse et moi le piquet. On aurait dû faire l'inverse car le coup qu'il me donna - involontairement je l'espère - sur les mains, et la douleur qui s'en suivit immédiatement, me mirent dans une colère folle, ce qui eut pour effet... de faire rire le public qui vit là une scène parfaitement exécutée. Je pourrais aussi vous parler de cette mule figurante à laquelle nous donnâmes des morceaux de sucre imbibés d'eau de vie et qui, en fin de spectacle, sombra dans un profond sommeil, indifférente au public qui ovationnait les acteurs...

Didier Laguerre

la photo

Les métiers de l'eau et de l'assainissement demandent une grande technicité, dans des milieux variés. Certaines opérations nécessitent l'intervention de plongeurs professionnels spécialisés. Le SMDEA a fait appel à la société Metge environnement (basée à Verfeil, Hte-Garonne) pour remplacer le couplage de fond de bassin dans la station d'épuration de Pamiers. Il s'agit du support d'un agitateur dans un bassin de décantation. La particularité de l'intervention consiste à plonger dans un bassin de 5 mètres de profondeur rempli d'eaux usées. Par ailleurs, le plongeur - dont l'équipement pèse près de 60 kg - travaille à l'aveugle. Pour cela, il mémorise les plans du bassin et de la pièce à changer avant de plonger. La concentration et la sécurité doivent être maximales.



Photo © SMDEA09

Christine Téqui reconduite à la présidence

Le nouveau conseil départemental installé

Les 26 conseillers départementaux d'Ariège ont pris leurs fonctions le 1^{er} juillet dernier, entamant un septennat au cours duquel les dossiers majeurs ne manqueront pas.

«Ceux qui se sont déplacés aux urnes les 20 et 27 juin ont légitimé ceux qui ont été élus». Point. Pas question, pour Christine Téqui et ses équipiers, de laisser prospérer le refrain qui voudrait que l'abstention considérable des Départementales 2021 porte atteinte à la légitimité des vainqueurs. Pour la présidente sortante, il est temps de passer à autre chose, d'autant que la cheffe de file de «Ariège notre avenir commun» rappelle que «nous avons expliqué durant toute la campagne que dès le lendemain de l'élection nous serions en capacité d'agir, de donner le coup d'envoi de la relance».

Ceci avec une assemblée forte de 14 nouveaux visages parmi les 26 élus, «un alliage de fraîcheur et d'expérience», et une configuration inédite : si la majorité départementale est renforcée (20 sièges au lieu de 16 en 2015, mais autant qu'à la fin du mandat), l'opposition est cette fois fragmentée. Les trois binômes non issus de «Ariège notre avenir commun» sont tous indépendants les uns et des autres, et semblent vouloir pour l'heure le rester. Ce qui n'a pas empêché Christine Téqui, une fois réélue à la présidence de

l'Assemblée départementale le 1^{er} juillet, de proposer «un principe d'ouverture, avec trois postes ouverts au sein de la commission permanente pour les groupes minoritaires, deux à la commission d'appel d'offres, deux à celle d'ouverture des plis, deux encore à la celle des services publics locaux...»

Des postes qui seront sans doute saisis par les groupes d'opposition, même si MM. Soler et Vigneau, tour à tour, regretteront que l'ouverture «n'aille pas jusqu'à offrir une vice-présidence à un représentant des minorités». Car une fois la commission permanente (qui gère un certain nombre d'affaires déléguées par l'assemblée délibérante) désignée (voir ci-contre), ce sont bien les six candidats présentés par la majorité départementale qui ont été élus vice-présidents. Cinq étaient déjà en place dans le mandat précédent - Mmes Vilaplana et Quillien, MM. Ferré, Naudy et Berdou -, ils sont rejoints par Véronique Rumeau, qui succède donc à Nadège Sutra-Denjeau, dont le binôme a été défait en Sabarthès le 27 juin.

L'organe politique est donc en place, prêt à fonctionner selon un calendrier chargé en juillet : un conseil départemental «privé» le 12 juillet, qui réunit hors caméras l'ensemble des élus, puis l'installation des commissions le 19 juillet, la première commission permanente le 26 juillet... C'est qu'il y a du pain sur la planche : «parmi les dossiers du moment, le sujet le plus politique, c'est l'eau, estime la présidente



Téqui. La question qui se pose, c'est comment anticiper plutôt que subir, dans la gestion et la sécurisation de la ressource, mais aussi peser dans la gouvernance de l'eau. Le Département et ses partenaires doivent s'organiser pour ne pas être gouvernés par l'aval, il est important d'avoir une gouvernance ariégeoise».

Evoqué par différents bords lors de la campagne électorale, le sujet du RSA n'est pas éludé. «Mais pour nous, au conseil départemental, il s'agit de parler d'insertion et de retour à l'emploi. C'est bien l'État qui fixe les règles - nous, nous accompagnons les bénéficiaires, de façon très impliquée». Christine Téqui annonce ainsi un Département «exemplaire» en matière de clauses d'insertion qui seront systématisées pour les marchés publics supérieurs à 70.000 € - à charge, pour les entreprises candidates, de définir les volumes d'heures d'inser-

tion dans leur offre. Par ailleurs, des contrats «100 % Ariège» vont être proposés à des demandeurs d'emploi dans le secteur non marchand, mais aussi le secteur marchand.

Du côté de la transition écologique, Mme Téqui annonce la mise en place d'une commission et d'une direction interne dédiées à la «transformation sociale et environnementale, qui traiteront de l'eau, l'agriculture, les énergies, l'alimentation, les mobilités...» Enfin, la présidente n'oublie pas le dossier «le plus chaud», celui des prédatrices liées aux ours : «on demande toujours le retrait du projet Life Ours, et notre courrier du 15 juin à la DREAL est toujours sans réponse...»

Plus largement, dans son discours d'investiture, l'élue du Couserans-Est a rappelé à ses 25 collègues que «L'Ariège doit être au-dessus de tout, nos actions ne doivent ni être inspirées par des doctrines, ni être

Les six vice-présidents en compagnie de la présidente Christine Téqui.



commandées par l'intérêt particulier, fut-il un territoire cantonal. Nos politiques publiques sont départementales, tournées vers le seul intérêt de la collectivité et de ses habitants».

A. C.

La composition de la commission permanente

- 1^{er} Vice-Président, **Jean-Paul Ferré** (Transition environnementale et sociétale, Développement économique et Insertion)
- 2^e Vice-Président, **Alain Naudy** (Infrastructures)
- 3^e Vice-Présidente, **Marie-France Vilaplana** (Solidarités)
- 4^e Vice-Présidente, **Nicole Quillien** (Education)
- 5^e, Vice-Président, **Raymond Berdou** (Culture, Jeunesse, Sports et Citoyenneté)
- 6^e Vice-Présidente, **Véronique Rumeau** (Administration et Finances).
- Michel Pichan** (majorité départementale)
- Monique Bordes** (majorité départementale)
- Marc Sanchez** (majorité départementale)
- Géraldine Pons** (Ariège Positive)
- Philippe Pujol** (Libres et solidaires)
- Jean-Noël Vigneau** (Projet partagé)



Marie-France Vilaplana (Pamiers-1) et Jessica Miquel (Pays d'Olmes), doyenne et benjamine de l'Assemblée départementale.



Muriel Freyche (Arize-Lèze), Michel Pichan (Portes du Couserans) et Fabien Guichou (Foix), trois nouveaux élus.

■ Région

Kamel Chibli élu 3^e vice-président

Après la très large victoire de la liste Occitanie en Commun, Carole Delga a été sans surprise réélue à la présidence de la Région. Kamel Chibli, tête de liste en Ariège, grimpe dans la hiérarchie de l'exécutif régional.



Tout juste réélue à la présidence de la Région, Carole Delga s'est vue remettre un très symbolique bouquet de roses des mains de Kamel Chibli, sous le regard du premier vice-président Didier Codorniou.

A la suite des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, la première session du Conseil régional d'Occitanie s'est tenue ce vendredi 2 juillet au Parc des expositions de Montpellier. A cette occasion, les 158 élus régionaux ont procédé à l'élection de la présidente de Région, des vice-présidents et des membres de la Commission permanente.

Au terme d'un vote qui a consacré Carole Delga présidente de la Région Occitanie avec 109 voix contre 28 pour Jean-Paul Garraud et 21 votes blancs, la présidente de Région nouvellement élue a notamment déclaré : «*Dimanche dernier, l'Occitanie a fait un choix clair en accordant à la liste que je conduisais, près de 58% des suffrages exprimés. Ce résultat m'honore et m'oblige. Cette confiance me donne de la force et j'en serai digne. Aux Occitans et aux Catalans, je leur réaffirme qu'ils peuvent compter sur moi pour les représenter, les protéger, les défendre au quotidien. Solide je suis, solide je resterai.*

Mme Delga a posé ces premiers instants du nouveau mandat sous le signe de l'action, «*je crois que ce que nous entreprenons avec humilité et force dans cette région de France, contribue au nécessaire redressement de notre pays. La bataille pour l'emploi, l'éducation comme pilier de notre promesse*

républicaine, la santé pour tous, le pouvoir d'achat, l'avenir de notre jeunesse, la lutte contre le réchauffement climatique, la sécurité, les transports pour tous... bref ce qui fait la vie quotidienne de nos concitoyens, ne trouvera pas de réponses dans des slogans creux et vides de sens (...). L'Occitanie a une conviction forte : celle qu'un gamin de Montpellier ou d'Auzat, celle d'une petite fille de Toulouse ou Pompignan, doit pouvoir avoir une place dans notre société, quel que soit son origine sociale, territoriale, sa couleur de peau ou sa religion.

L'exécutif régional sera composé de représentants de 4 groupes : Socialistes et Citoyens d'Occitanie, Radicaux de Gauche et Citoyens, Communiste Républicain et Citoyen et Occitanie Pays Catalan Ecologie.

7^e vice-président durant le mandat précédent, l'Ariégeois Kamel Chibli devient 3^e vice-président, toujours en charge de l'éducation, la jeunesse et les sports, mais aussi désormais de l'orientation. Homme de confiance de la présidente, c'est lui qui a remis à Carole Delga le bouquet de roses rouges dans la foulée de sa réélection.

Ehpad de Belissen à Foix

Variant Delta : premières suspicions



C'est à Foix, sur l'EHPAD de Belissen, que l'Agence régionale de santé d'Occitanie a relevé les premières "suspicions" de contamination par le variant Delta de la Covid en Ariège.

Au matin du 4 juillet, la nouvelle tombait : au sein de l'EHPAD fuxéen, deux personnes (un personnel et un résident) étaient considérées comme "possiblement contaminées" par le variant delta (variant dit «indien»). Un plan d'actions immédiat a été déployé, avec pour premier effet la fermeture de l'établissement jusqu'au samedi 17 juillet 2021 (fermeture de l'accueil de jour, interruption des visites et des consultations non urgentes). Deux séances de dépistage de l'ensemble des résidents et

des personnels ont été programmées, les 5 et 12 juillet. La première n'a produit que des résultats négatifs parmi les résidents et personnels. La personne âgée possiblement contaminée a vu son état de santé s'altérer en début de semaine, nécessitant une hospitalisation "simple". Quant à l'agent, l'ARS nous indiquait en milieu de semaine qu'il était "totalement rétabli". Les résultats du séquençage des prélèvements effectués sur les deux personnes en question n'étaient pas encore connus à l'heure où nous mettons sous presse.

A noter, toujours dans cet EHPAD, qu'une opération de vaccination en direction de ceux qui ne sont pas encore vaccinés est proposée pour le 13 juillet. L'ARS évoquait le même jour, toujours en Ariège, "plusieurs autres suspicions de cas" en cours d'investigation médicale et de contact-tracing.

Du côté des pouvoirs publics, on prend soin de rappeler que sur le front de l'épidémie, rien n'est joué : "le maintien des mesures barrières et de distanciation reste nécessaire afin d'éviter une reprise de la circulation du virus et le retour à des dispositions plus restrictives dans les prochaines semaines", indiquait la préfète Sylvie Feucher par communiqué le 2 juillet. Soulignant que "le port du masque reste obligatoire à l'intérieur des établissements recevant du public", la représentante de l'Etat a renouvelé l'obligation du port du masque en extérieur dans le département, "sur l'ensemble des marchés, foires, brocantes ou vide-greniers, et lors de tout rassemblement ou manifestation sur l'ensemble du territoire départemental". L'arrêté préfectoral est valide jusqu'au 1^{er} août prochain.

6 morts sur les routes ariégeoises en 2021

Quatre morts pour le seul premier week-end de juillet. Le bilan sur les routes ariégeoises s'est considérablement alourdi en seulement deux accidents : trois personnes tuées sur la D 117 vendredi 2 juillet en début d'après-midi à Nalzen, une dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 juillet sur la RN 20, à hauteur de Pamiers. Et par deux fois ce sont des sexagénaires qui ont été les victimes de collisions opposant deux voitures.

S'il est difficile d'apporter des explications à ces drames - augmentation du nombre de véhicules en circulation depuis la fin du confinement accroissant les probabilités d'accidents ? Relâchement de l'attention en période estivale ? - le constat est lui inquiétant. Ce que confirment les chiffres délivrés lundi 5 juillet au matin par les services de la préfecture de l'Ariège : à cette date et depuis le 1^{er} janvier, six personnes sont mortes dans des

accidents de la route, alors que leur nombre s'élevait à deux au 5 juillet 2020. L'an passé, au total, neuf tués sur les voies du département pour l'ensemble de l'année. Mais ce premier semestre 2021 dépasse déjà, malheureusement, le lourd tribut enregistré en 2019 : au 5 juillet, cette année-là, cinq personnes avaient trouvé la mort sur la route ariégeoise.

Nòu (prononcer "now" à l'anglaise)

Une marque pour les produits locaux

C'était un des chantiers prioritaires de la nouvelle mandature de la Chambre d'agriculture : construire une marque destinée à valoriser les produits locaux, d'abord de l'agroalimentaire, puis plus tard de l'artisanat, du tourisme... La voici lancée, avec un nom aux multiples entrées et interprétations, et de grandes ambitions.

On se demande d'abord comment la prononcer. Comme « nous » pour évoquer le collectif ? Ou avec l'accent d'ici, qui la fait sonner comme un très contemporain « now » anglais ? Et puis on veut l'écrire au clavier, et on ne trouve pas tout de suite comment mettre cet accent sur le o... Qu'importe : Nòu - «neuf» comme le chiffre ou comme «nouveau» - peut parler à tout le monde, et entend se démarquer de marques territoriales qui jouent sur les codes «terroir» traditionnels. L'objectif poursuivi par la Chambre d'agriculture, dans ce projet ? «*En Ariège, on a une grande richesse de produits, on trouve de tout, relève Philippe Lacube, son président. On n'a pas forcément de produit emblématique, mais cette remarquable diversité doit être portée comme un atout, pour créer de l'activité économique.*

Bien sûr, les producteurs déjà rodés à la vente directe s'inséreront sans problème dans cette démarche, à condition de respecter un cahier des charges bâti sur deux grands axes - «0 % OGM, et 100 % transparent, en déployant tous les outils pour informer le consommateur». Mais en élaborant cette marque Ariège, les concepteurs ont vu plus grand : «on veut aussi travailler avec les grandes

filières, assure M. Lacube. Les producteurs ovins viande, par exemple, ou encore la filière lait pour laquelle une première journée technique est déjà planifiée». Mais c'est certainement la filière «Pain ariégeois» qui est la plus avancée, pour valoriser le blé panifiable produit dans le département, et proposer à l'automne prochain un pain dont l'origine sera 100 % Ariège - la recette a été élaborée avec le syndicat des boulangers ariégeois.

Oui à Toulouse, non au supermarché

Encourageant la structuration des filières en amont, la marque Nòu veut aussi favoriser les débouchés commerciaux. Dès l'automne, des corners, présentoirs aux couleurs de la marque, seront déployés chez des hébergeurs et/ou restaurateurs, «sans concurrencer les magasins de terroir, mais pour proposer quelques produits en sec et surtout habituer les consommateurs à voir la marque Nòu». Les produits marqués seront également distribués via les drives locaux, comme celui du Soulé à Baulou - où l'exploitante Christelle Record accueillait la matinée de lancement de la marque le 6 juillet. «On pense encore à Foix, on a fait savoir que le projet de halle au centre-ville nous intéresse», cite aussi M. Lacube, au lendemain de la confirmation que la cité comtale allait acheter l'an-



Kombucha au safran, fromage, vin, eau minérale ou terrine de truite, parmi les produits phares à marquer aux couleurs de Nòu.

cienne chapelle St-Jacques (lire aussi p. 10).

A l'extérieur du département, une «ambassade de l'Ariège» doit, à moyen terme, ouvrir ses portes au cœur de Toulouse et proposer trois espaces complémentaires : une boutique de produits Nòu avec boucherie traditionnelle ; un espace modulaire pour la promotion du territoire ; et un restaurant. Pas question, pour l'heure, de voir Nòu dans les rayons de la grande distribution - un choix militant mis en avant par un certain nombre de producteurs. «*Mais il n'est pas exclu qu'en 2022, nous commencions à travailler avec une enseigne, que nous aurons nous-même choisie, et à nos conditions !*

L'été 2021 va être mis à profit pour faire entendre le "Nòu" par toutes les oreilles, celles des Ariégeois et celles des touristes. La phase de labelli-

sation des produits va également débuter tout prochainement, avant que la marque apparaisse en rayons à l'automne. Mais de Christophe Godel (fromagerie du Col del Fach) à Christelle Record en passant par Sébastien Rouch, de la charcuterie éponyme, Nadège Gosselin (Safran de Pyrène) ou les vignerons Thomas Piquemal (Côteaux d'Engraviès) et Christian Zeller (Domaine de Lastronques) et d'autres, ils sont déjà de nombreux producteurs à adhérer à l'initiative.

Appel aux investisseurs

La structuration financière de Nòu n'est pas qu'une affaire d'agriculteurs. «On voulait que les différents acteurs du département se l'approprient, indique Philippe Lacube. La marque appartient à une association qui réunit les coopératives, les consulaires, les intercommunalités, le PNR, le conseil départemental...» La présidente de ce dernier, Christine Téqui, y voit d'ailleurs «une valorisation du département à l'extérieur - en parlant au ventre, on donne envie de venir chez nous - mais aussi un élan fédérateur des acteurs ariégeois». Adossée à l'association, une Société civile de portefeuille (SCP) a été créée, pour inviter des investisseurs, institutionnels (Crédit Agricole, EDF, Agence AAA...) ou non, à contribuer au financement du déploiement de la marque. Une dizaine a déjà répondu à l'appel, avec un ticket d'entrée à 10.000 €, «et notre objec-

«On doit aussi intéresser les ariégeois qui ne sont plus en Ariège - ceux qui sont partis doivent être considérés comme une richesse !

Jean Philippe, un des premiers investisseurs de Nòu

tif est d'atteindre la centaine». Parmi ces investisseurs, un groupement d'intérêt économique permettra aux agriculteurs volontaires d'apporter eux aussi leur écot, à moindre échelle. Quant au grand public, il pourra être mobilisé directement pour le financement de projets précis, tels que celui d'une halle à Foix. «*Il faut que les leaders du département nous rejoignent, assure Jean Philippe, un des premiers investisseurs - et qui développe des produits de viande de boeuf ariégeois séchée. On doit aussi intéresser les Ariégeois qui ne sont plus en Ariège - ceux qui sont partis doivent être considérés comme une richesse, et beaucoup de départements l'ont compris !*» A bon entendeur...

A. C.

Plus d'infos sur www.nou-09.fr



Producteurs, investisseurs et partenaires de la marque Nòu réunis à la ferme du Soulé, à Baulou, pour le lancement officiel.

Parce que l'automobile se recycle aussi EDECIMO, la casse-auto qui privilégie environnement et développement durable

Voilà vingt ans que Pierre Vasseur et son entreprise Edécimo contribuent à la récupération, au tri et au recyclage des métaux, ferreux ou non. Une activité à laquelle la société varilhoise implantée au Parc Delta Sud a ajouté celle de la vente de pièce détachée, avec à la clé la création de deux nouveaux emplois.



Et voilà qu'Edécimo franchit aujourd'hui un nouveau palier en ouvrant une casse-auto agréée VHU (véhicule hors d'usage) qui s'adresse aux particuliers et aux professionnels. «Nous assurons la récupération puis la destruction des véhicules en étant en parfaite adéquation avec la réglementation en vigueur pour la dépollution, le recyclage et la valorisation des pièces automobiles dont certaines sont réutilisées», note Pierre Vasseur. Il s'agit de pièces détachées certifiées puisque Edécimo bénéficie de l'agrément VHU, à la différence de matériels vendus par des particuliers qui

n'assurent aucune garantie à l'acheteur». Côté pratique, Edécimo s'engage comme le font tous les centres VHU à assumer la dépollution complète des véhicules réceptionnés, ce qui implique le retrait des pots catalytiques, des batteries, le traitement des huiles usagées, de l'ensemble des fluides comme le liquide de refroidissement, mais aussi le traitement des pneumatiques. «Nous procédons aussi au démontage de certaines pièces, ainsi qu'à leur possible réutilisation, détaille Pierre Vas-

seur. Notamment les plastiques, l'acier et divers métaux qui sont recyclables». En faisant confiance au professionnalisme d'Edécimo, le public contribue à la fois à préservation de l'environnement et à un engagement en matière de développement durable, tout en disposant d'une offre riche de plusieurs milliers de références.

EDECIMO - Parc Delta Sud -
09120 Varilhes - Tél. 06 43 67 07 07
www.casse-auto-ariège.fr

Publi-reportage

Brèves

■ Numérique Dominique Wolton à Ludovia

Directeur de recherche au CNRS et président du conseil de l'éthique publicitaire, le sociologue Dominique Wolton sera un des invités de marque de Ludovia, l'université d'été du numérique éducatif qui se tient fin août à Ax-les-Thermes. M. Wolton donnera une conférence le 24 août à 9h30 au Casino d'Ax, sur le thème retenu par Ludovia, "Le numérique éducatif est-il social ?".

■ Dédicace Michel Larive à St-Girons

«Res Cultura Res Publica – manifeste pour une politique culturelle». Paru dans la collection «Café République» des éditions Bruno Leprince et pré-

facé par Jean-Luc Mélenchon, le livre du député ariégeois de la France insoumise, Michel Larive, «dresse, à la différence d'un programme, le portrait de la culture républicaine que j'appelle de mes vœux», confie l'auteur qui puise dans les grandes dates de l'Histoire pour la compréhension du processus culturel en cours. «Je m'ouvre ensuite à la création dont j'entends garantir les moyens politiques et matériels».

Michel Larive sera présent samedi 10 juillet, à partir de 10h, à la librairie saint-gironnaise «La Mousson», place Pasteur, pour une séance de dédicaces et des moments d'échanges autour de sa publication.

■ Economie Map Space Coatings s'agrandit

Désormais installée dans ses nouveaux locaux de Mazères, l'entreprise qui veut se positionner à terme comme leader de la finition thermique pour satellites et lanceurs spatiaux, crée 6 nouveaux postes pour

renforcer ses équipes. Cinq ingénieurs spécialistes (industriel, méthode CAO, recherche amont, recherche, logistique) et une technicienne supérieure de laboratoire viennent d'être recrutés. Avec son nouvel outil de production et le renforcement des compétences, Map Space Coatings entend ainsi développer une offre produit se voulant "la plus verte du marché", en poursuivant l'objectif de supprimer les solvants des formulations.

■ Ours Effarouchement renforcé dans de nouvelles estives

Après l'estive d'Ourdouas à la mi-juin, deux nouvelles estives ont vu la préfecture autoriser la mise en place de mesures d'effarouchement renforcé des ours, ces derniers jours : celle du Laquet à Aulus les Bains (GP de Coumebière), et celle du groupement pastoral de l'Izard, à Antras. Cet effarouchement utilise des munitions à double détonation pour faire fuir les prédateurs.

■ Contre la précarité énergétique Soliha Ariège et EDF partenaires

L'association SOLIHA Ariège et EDF Commerce Sud-Ouest ont signé une convention de partenariat pour lutter ensemble contre la précarité énergétique.

L'objectif est de faciliter l'accompagnement des publics faisant appel à SOLIHA Solidaires pour l'habitat, association oeuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. Ce partenariat entre le pôle solidarité d'EDF et SOLIHA 09 va permettre aux publics accompagnés, clients d'EDF, de connaître les différents dispositifs et procédures d'aides en matière d'énergie. Il peut s'agir du chèque énergie, des aides du Fonds de Solidarité, de comprendre sa facture ou de réaliser des éco-gestes au quotidien. L'objectif est également d'orienter le public vers les partenaires habilités à constituer les dossiers de demandes d'aides.

L'année dernière en Ariège, EDF a versé 80 000 euros au Fonds de Solidarité Logement (Fonds Unique Habitat), venant ainsi en aide à 318 familles en situation de précarité énergétique. Cette année, le montant total de l'aide d'EDF dans la région Sud-Ouest s'élèvera à 2,1 ME.

Les Ariégeois peuvent également bénéficier du chèque énergie d'un montant moyen de 150 euros, destiné aux ménages ayant un revenu fiscal plafonné. En 2020, 7 576 clients EDF du

département ont ainsi pu régler leurs factures d'énergie ou financer des travaux de rénovation énergétique. Au plan national, EDF a noué depuis 30 ans un partenariat actif avec les Fonds de Solidarité Logement. A ce jour il est le premier contributeur après les collectivités, avec plus de 20 ME versés en 2020 pour aider près de 70 000 familles. «Le logement est et restera un des principaux vecteurs d'intégration, SOLIHA Ariège oeuvre pour que ces concepts perdurent et permettent à chacun de s'épanouir dans ce monde parfois injuste et inhospitalier. Ainsi, SOLIHA Ariège est un partenaire naturel de nombreux acteurs locaux, tant sur le plan de l'accompagnement des familles qu'avec les professionnels du bâtiment», précise Jean-Marc Cancel, vice-président de SOLIHA 09.

SOLIHA, est le 1^{er} acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale. SOLIHA regroupe 140 structures, 2800 salariés et 2200 bénévoles. Il est présent sur tout le territoire national, hexagonal et ultramarin. Les activités des associations SOLIHA sont agréées «Service social d'intérêt général» par l'État. SOLIHA Ariège, intervient auprès des collectivités, des habitants et des organismes financeurs pour accompagner les ménages dans un parcours résidentiel adapté et mène des actions de lutte contre les logements indignes et la précarité énergétique.



Jean-Christophe Sans Directeur Développement Territorial Ariège à EDF, Anne Chênebeau Directrice SOLIHA 09, Soraya Bragato Correspondante Solidarité EDF et Jean-Marc Cancel, vice-président de SOLIHA 09

Circuits courts, conseil municipal, accompagnement scolaire... Du nouveau pour la jeunesse st-gironnaise

Si la période des vacances de Pâques avait été mise à profit par la municipalité st-gironnaise pour réaliser plusieurs chantiers dans les divers groupes scolaires de la ville, les premiers jours de l'été ont vu élus et techniciens préparer une rentrée de septembre chargée en nouveautés.

«La principale sera la création d'un conseil municipal des enfants, qui répond à l'un des projets portés pendant la campagne des municipales. Excepté à Mirepoix, la chose n'existe pas dans le département», rappelle Muriel Ferret, maire-adjointe en charge de l'éducation. «Parmi l'ensemble des enfants scolarisés du CE2 au CM2, seront désignés par leurs camarades deux ou trois représentants par classe. Ces délégués feront ensuite campagne au sein de leur école pour intégrer le conseil municipal des enfants dont l'élection interviendra à la mairie le 12 novembre, la première réunion de ces jeunes élus étant fixée le 20 novembre, date anniversaire de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant, en 1989».

Un premier conseil lors duquel le maire Jean-Noël Vigneau et ses adjoints guideront la «jeune classe» dans ses premiers pas. «Nous leur présenterons nos responsabilités, notre fonctionnement, puis nous les installerons officiellement. Si l'effectif le permet, le nombre de conseillers enfants sera de 29, à l'identique des adultes, avec l'élection d'un maire et d'adjoints, la mise en place de commissions, le tout avec l'aide d'un adjoint référent. On peut également faire appel à des intervenants extérieurs pour les accompagner sur les projets qu'ils souhaitent réaliser, durant leur mandat de deux ans».

Ce conseil s'appuie sur le programme scolaire et va nécessiter une implication des écoles, les enseignants du primaire se mettant à la tâche dès la rentrée de septembre. Une fois les petits conseillers en place, il leur sera proposé de travailler en commissions nées des thématiques qu'ils auront retenues. Ils présenteront ensuite leurs propositions au conseil municipal «des grands». «L'idée n'est pas de coucher des noms sur un papier pour faire de la représentation... mais

bien de recueillir la parole de l'enfant et que les choses se concrétisent. Nous souhaitons aussi les associer aux temps plus formels comme les cérémonies dans la ville. Ils seraient ainsi les ambassadeurs de la commune au sein de leurs quartiers, en offrant un regard jeune, en amont de l'opération des rencontres élus-comités de quartiers de 2022», insiste Muriel Ferret.

Musique, accompagnement personnalisé et restauration bio

Autre installation en septembre, le projet «musique» dans les écoles St-Alary et Henri-Maurel, situées dans le quartier prioritaire de la ville. La première, avec l'appui de la scène de musiques actuelles Art'CADE, se lancera dans «la fabrique à musiques(s)» : création, rédaction d'une chanson, arrangements et enregistrement puis, au final, apparition sur scène lors du Ti'Stival 2022. Une façon de préparer les enfants qui ensuite intégreront les classes d'Henri-Maurel où, là, avec l'arrivée d'une intervenante musique, sera mené un projet chants et percussions baptisé «Music-hall, le tapage des petits diables». Il sera proposé à chaque classe à raison de trois-quarts d'heure hebdomadaires.

En partenariat avec la Communauté de communes, voici le contrat local d'accompagnement à la scolarité

(CLAS), dans ces deux mêmes écoles. «C'est un accompagnement prioritaire et personnalisé d'élèves repérés par les enseignants afin qu'ils puissent mieux vivre l'école, dépasser leurs difficultés, mieux s'organiser... Des activités trois soirs par semaine, ainsi que le mercredi matin».

Enfin, la commune avait répondu à un appel à projet du PNR portant sur la restauration scolaire. «Notre candidature a été retenue et cela permet d'avoir un accompagnement avec le Civam-Bio 09 sur l'alimentation, les circuits courts et les produits bio, détaille la maire-adjointe. Le 16 juin, nous avons réuni le chef cuisinier de la ville Thibault Raynal, des parents d'élèves et une enseignante afin de réfléchir sur la manière de proposer une restauration scolaire de qualité, raisonnée, de proximité, d'apporter des améliorations à ce qui existe et qui est déjà de très bonne facture. Grâce à ce référencement, la collectivité est accompagnée pour la recherche de fournisseurs, et répondre aux besoins de 300 repas quotidiens, réalisés le jour même».

Une bonne surprise enfin pour les cordons de la bourse municipale : en ayant appliqué le «repas à un euro» en faveur des familles les plus modestes, la commune a bénéficié d'une aide de l'Etat de 8.000 euros, supérieure au montant initialement prévu.



Circuits courts et produits bio dans toutes les assiettes des maternelles et primaires saint-gironnaises. Une volonté en passe d'être concrétisée avec l'appui du PNR et du Civam-Bio 09.



St-Girons

Le Pass sport-culture sur les rails

La toute récente séance du conseil municipal s'est déroulée dans une ambiance de consensus, avec trois dossiers majeurs adoptés : le «Pass sport culture», le plan local d'urbanisme (PLU) et l'exonération du droit de place reconduite en 2021.

«La création d'un Pass sport culture était l'un des engagements forts de notre équipe lors de la campagne, rappelait Patricia Marrot-Reinard. Les services de la mairie estiment à 220 élèves le nombre de jeunes pouvant en bénéficier de ce qui est un véritable coup de pouce financier, dès la prochaine rentrée de septembre. Le principe est simple : l'octroi de cinq bons individuels d'une valeur de 10 euros chacun aux familles ayant des enfants âgés de 6 à 14 ans, scolarisés sur St-Girons. «Un moyen de favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles, sans conditions de revenus, expliquait Mme Marrot-Reinard. Cette aide devrait être cumulable avec d'autres dispositifs déjà en vigueur». Le vote unanime a réjoui le maire Jean-Noël Vigneau : «nous avons l'ambition d'accompagner tous les enfants qui souhaitent avoir une activité culturelle ou sportive et n'en laisser aucun au bord du chemin».

La mise en place du futur PLU s'annonce comme l'un des gros chantiers de ce début de mandature. C'est à René Clerc, adjoint

chargé de l'urbanisme, que revenait de détailler le dossier, sur le fond duquel se sont déjà prononcés les élus st-gironnais : comme beaucoup de leurs homologues couserannaises, ils refusent le transfert de cette compétence à l'intercommunalité. Là encore, le vote du conseil fut unanime... il permet ainsi à la ville de s'engager dans ce qui s'annonce comme une longue et difficile démarche : l'obtention à terme d'un zonage précis de St-Girons par familles d'activités urbaines : commerces, habitat, exploitations agricoles, services...

Alors qu'ils ont retrouvé le droit d'ouvrir les terrasses dans un premier temps, puis celui d'accueillir le public au sein-même de leurs établissements, cafetiers et restaurateurs st-gironnais ont reçu une autre bonne nouvelle : appliquée l'an passé, la délibération municipale de les exonérer du droit de place pour l'occupation du domaine public par leurs terrasses a été reconduite. Là encore à l'unanimité. «Certes la saison estivale 2021 s'annonce mieux que la précédente, mais nous devons rester prudents, estimait le maire. D'où cette mesure destinée à soutenir nos commerces ; tout comme celle reconduite par la communauté de communes de l'opération «bons d'achats» qui avait déjà très bien fonctionné».

Pays de Tarascon Le contrat local de santé approuvé

Voilà plus d'un an, la Communauté de Communes du Pays de Tarascon se lançait dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé. Une décision qui faisait suite à une rencontre provoquée par le président Philippe Pujol en octobre 2019 avec la directrice de L'Agence Régionale de Santé Occitanie, Monique Cavalier.



La coordinatrice du Contrat local de santé Hélène Ménard avec le président de la communauté de communes Philippe Pujol.

L'annonce, quelques temps avant de la suppression de l'Unité de Soins Longue Durée par le Conseil de Surveillance de l'hôpital Jules Rousse, en avait été l'élément déclencheur. «La transformation en simple EHPAD de cet établissement mais aussi la baisse du nombre de médecins sur le territoire ont été des éléments de prise de conscience de tous pour agir sur ce secteur, estime aujourd'hui M. Pujol. Chacun a bien compris que la désertification médicale est une tendance contre laquelle il faut s'organiser si l'on veut maintenir une attractivité territoriale. Comme l'école, la présence de médecins et plus largement de professionnels de santé est indispensable si l'on veut permettre à nos concitoyens de vivre sereinement et d'accueillir de nouveaux habitants».

C'est donc dans les bureaux de l'ARS de Montpellier que l'idée de se lancer dans la mise en place d'un Contrat Local de Santé a été pour la première fois évoquée. Dès janvier 2020, Hélène Ménard était recrutée

par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon en tant que coordinatrice CLS grâce à un partenariat avec l'ARS. Pas moins de 23 réunions rassemblant plus de 100 personnes ont nourri la réflexion : «Une forte dynamique nous a permis de mettre autour de la table, professionnels de santé, citoyens, représentants d'associations, élus et représentants institutionnels. Ainsi dans un premier temps nous avons effectué un diagnostic de territoire afin de constater points faibles et points forts en matière de santé. Puis nous avons, sur la base de cette analyse, arrêté 7 grands axes stratégiques. Et enfin nous avons décliné ces axes en fiches actions» précise Hélène Ménard. Et de rappeler que «un CLS est une approche large et transversale de la problématique santé. L'accès aux soins est bien sur un point important du dispositif, mais la prévention, l'environnement, le logement, la mobilité, la

coordination, la perte d'autonomie des personnes âgées ou encore la santé mentale font également partie intégrante de la réflexion». Malgré le contexte sanitaire le processus d'élaboration de ce CLS s'est donc achevé par un dernier comité de pilotage qui a permis, juste avant l'été, au conseil communautaire du Pays de Tarascon de voter à l'unanimité ce projet de Contrat Local de Santé.

ZAE de Prat-Long Les choses bougent !



La Zone d'Activités Économiques de Prat-Long entre dans une nouvelle phase : quatre entreprises s'y implanteront très prochainement. Les entreprises Latour Terrassement et NP Bâtiment ont obtenu leurs permis de construire. La Menuiserie du Sédour et l'entreprise SCAD (chaudronnerie) déposeront leurs demandes dans les jours à venir. Depuis le début de l'année, quatre autres chefs d'entreprises étudient leur installation sur la zone. Il s'agit de "Pierres et Jardins", "Maintenance Auto", "Boucherie-charcuterie Coutanceau" pour la création d'un laboratoire et l'entreprise Christophe Tonnelé

(chaudronnerie). Des études de sols sont en cours dans le cadre de ces projets. «Ce sont des entreprises locales qui trouvent ici le moyen de poursuivre leur développement. Leurs anciens locaux sont souvent déjà réservés par d'autres artisans avant même qu'ils ne soient libérés» souligne Jean-Bernard Fournié, Vice-président du pays de Tarascon en charge de l'économie. Qui ne manque pas de préciser que la Communauté de communes accompagnera financièrement la plupart de ces installations, dans le cadre des critères des différents dispositifs.



A VENIR pour l'été 2022, un gîte pour 4 à 6 personnes !

- Chambres Orrys (ancienne cabane de berger)
- Départ de nombreuses randonnées
- Cuisine traditionnelle

Tél. 05 61 05 67 90

AUBERGE DE LA SAPINIÈRE Col de Port 1249 m

St-Jean de Verges Ouverture d'une étude notariale

Depuis le printemps, la SCP Notaires d'Oc (composée de M^{me} Pierre Lederac, Wilfried Baby, Mathieu Villanou, Bruno Bertrand, Paul Amann et Régis Padilla) s'est installée sur la commune de St-Jean de Verges, au 4 route de la Lèze, dans l'ancien local de la clinique vétérinaire. Il s'agit de la troisième étude

détenue par Notaires d'Oc, après le site historique de Pamiers (Village auto) et celui de Toulouse (proche de la Cité de l'Espace). L'occasion de rappeler que le notaire accompagne ses clients dans la signature de nombreux actes mais aussi dans un rôle de conseil, que ce soit en droit immobilier, droit de la famille,

droit rural, fiscalité ou encore droit des collectivités locales. Soucieux de répondre efficacement aux préoccupations des habitants de la commune, M^{me} Régis Padilla et ses collaborateurs vous accueillent à l'étude de St-Jean de Verges du lundi au vendredi (9h-19h). Tel : 05 61 69 56 15 - mail : accueil.09034@notaires.fr.



Anciens du lycée de Foix Conjuguer passé et modernité

Comptabiliser le nombre d'élèves qui ont fréquenté le lycée Gabriel-Fauré à Foix est chose quasi impossible. Des milliers probablement puisque l'édifice a été mis en service en 1889. C'est d'ailleurs pour perpétuer cette longue histoire que l'Association Amicale des Anciens Elèves a vu le jour. C'est aujourd'hui un authentique fuxéen qui a endossé le rôle de président.

«Voyons, un souvenir de mes sept années au lycée Gabriel Fauré, de 1963 à 1970 ?», s'interroge Claude Eychenne à notre demande... Après un temps de réflexion : «Mai 68. Je m'explique. Jusque là notre vie de potache était rythmée par la sonnerie, les rentrées en classe en rang, deux par deux. Il y avait une sorte de carcan, de rigidité, mais tout cela était cependant bien cadré, sécurisant même. Et puis un jour, Mai 68 ! Tout d'un coup, plus d'horaires, plus de cours, des assemblées générales improvisées où les lycéens se mettaient à parler, à s'exprimer. Il régnait une sorte d'effervescence. Cela n'avait rien à mes yeux d'une révolution, mais plutôt d'un vent de liberté. Cette prise de parole nous montrait qu'on pouvait exister autrement...»

Cinquante-trois ans plus tard, cet authentique fuxéen passionné de rugby, préside l'association des anciens élèves : «Cela s'est fait par hasard à l'occasion d'un repas dans un restaurant et d'une rencontre avec la secrétaire de l'époque, Myriam Leclerc qui nous a invités à adhérer. C'est ainsi que de fil en aiguille, je me suis retrouvé président, au mois d'octobre 2020».

Pas question comme ce fut le cas en 1968, d'une quelconque révolution. Claude Eychenne et son équipe veulent s'inscrire dans la continuité avec bien sûr quelques touches plus personnelles, «une démarche qui s'inscrit dans la modernité et dans l'air du temps...»

Deux exemples pour l'illustrer ; dans le prochain bulletin de l'association, une large place sera faite à Jean Clottes, préhistorien mondialement connu, lui aussi potache à Gabriel-Fauré : «Durant ces longues années, on est passé à côté sans l'honorer, explique Claude Eychenne. Tous les ans, nous tentons d'avoir un invité d'honneur et il nous semblait donc judicieux de commencer avec lui. Je me suis rendu dans son bureau pour l'interviewer, un endroit remarquable avec des tas de livres et de souvenirs qu'il a rapportés de ses voyages».

L'association sera aussi tournée vers la modernité, une sorte de main tendue vers le lycée actuel : «Nous évoquerons dans le bulletin l'action que les lycéens ont menée le 8 mars dernier à l'occasion de la journée internationale de la femme, et d'autres actions du même genre... C'est une façon pour notre association de s'ouvrir



Claude Eychenne, nouveau président de l'Amicale des Anciens du lycée Fauré

d'autres chemins...»

Cent trente, c'est le nombre d'adhérents à l'association (adhésion 15 euros), un nombre qui pourra paraître modeste au regard des milliers de lycéens qui ont fréquenté l'établissement. Cela représente des tonnes de souvenirs dont le bulletin prévoit de rendre compte, «pour retrouver aussi l'esprit potache...» Et là, il y a de quoi écrire un roman, et même plusieurs...

Didier Laguerre



Une classe du Lycée Gabriel Fauré, année 1971-1972.

Chapelle St-Jacques à Foix La commune l'achète pour 340 000 €

L'édifice religieux contigu à l'ancien hôpital de Foix, offrant près de 1000 m² au coeur de la ville, était mis en vente depuis le printemps 2019 par le diocèse de l'Ariège, son actuel propriétaire.

Au prix de 421.000 euros, la chapelle n'avait pas trouvé preneur, l'évêché ramenant alors ses prétentions à 400.000 euros. Encore trop élevé au goût de la mairie de Foix, dont la majorité municipale avait fait du bâtiment un des points forts de sa campagne lors des élections de 2020, fourmillant d'idées pour transformer le lieu.

En décembre dernier, la commune a sollicité le service des Domaines pour obtenir une estimation de référence de la valeur du bien. Estimation confidentielle le temps des négociations avec l'association diocésaine, qui ont fini par aboutir «après de sérieuses discussions, trois ou quatre réunions», explique ce 5 juillet le maire Norbert Meler.

Qui a présenté au conseil municipal la proposition d'acheter la chapelle pour la somme de 340.000 euros, sur laquelle la commune et le vendeur se sont entendus. La somme est inférieure au prix initialement demandé par l'actuel propriétaire, mais supérieure de 70.000 euros à l'estimation fournie par les Domaines.

Une fois les formalités notariales accomplies et la propriété transférée, la municipalité lancera une étude bâtiminaire, «pour dire ce qu'on peut faire ou pas, notamment du point de vue architectural». Et ensuite ? Une instance de pilotage sera mise en place, «pour coconstruire le projet avec les différentes parties prenantes qui voudront s'agréger, indique M. Meler. Mais il y aura de l'économie, du service, de l'associatif, du culturel. Le tout bien sûr, passé au tamis des finances. Sans oublier les éventuels partenariats public-privé». Le conseil municipal a validé cette acquisition à l'unanimité.

A. C.

Brèves

■ A Serres : l'été commence par la Réunion

L'association Arget lance ce samedi 10 juillet son programme d'animations, qui débute par une «fête de l'été» à 19h autour de l'inauguration de la piscine locale (à la Mouline) et d'une soirée danse réunionnaise. Buvette et food trucks sur place.

nement public de cet endroit, qui est pour l'heure propriété d'Engie. Le conseil municipal a autorisé le maire à signer un «accord de confidentialité et de négociation exclusive», les discussions entre vendeur et acquéreur potentiels peuvent commencer.

■ A St-Volusien : premier concert du marché

Les Amis des orgues de St-Volusien accueillent, pour leur premier «concert du marché» de l'été ce vendredi 9 juillet, un quintet issu de l'Harmonie de Foix, avec également Henri Ivars à l'orgue. A 11h30 dans l'abbatiale, entrée gratuite.

■ A Prayols : la chorale en concert

Vendredi 16 juillet à 20h30, l'église du village accueillera la chorale locale Corde Vocale, pour un répertoire de variétés. Entrée libre.

■ Aux Bruilhols : des négociations exclusives...

Dans le cadre du projet de réaménagement du quartier des Bruilhols et notamment la liaison entre la gare et le départ de la voie verte, la ville de Foix envisage l'achat de la grande parcelle de 2280 m² située à la jonction de la rue des Marchandises et de l'avenue Leclerc, et qui sert de parking pour les habitants du quartier mais aussi pour les entreprises de services voisins. Objectif, pour la municipalité : officialiser la vocation de parc de station-

CAVES DEYMIER

Le plus grand choix de la région

Vins fins - Spiritueux - Champagnes - Liqueurs - Produits régionaux




**Route de Mirepoix
PAMIERS**

Tél : 05 61 67 23 24

Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

École de musique de Lavelanet L'hommage à Tomas Teruel

A l'occasion de la remise des diplômes de fin d'année, un hommage a été rendu à Tomas Teruel, l'enseignant de guitare décédé il y a quelques mois.

«Tu as marqué de ton empreinte l'école de musique ; tu as su donner un nouvel élan à la classe de guitare et à l'atelier de Musiques Actuelles que tu as dirigé avec talent». Maryse Chacon, directrice de l'école de musique municipale René-Allabert, ne cachait pas son émotion en ouvrant la soirée de remise des diplômes dans la salle du Casino de Lavelanet. Tous avaient alors une pensée pour celui qui nous a quittés le 16 février dernier.

Les élèves ont joué deux pièces adaptées par Tomas pour ses élèves guitaristes, avant de revenir à l'ordre du jour.

Cette année, 90 élèves ont préparé avec leur professeur, les examens de fin d'année qui ont eu lieu cette année du 1^{er} au 18 juin. 6 élèves ont présenté l'examen départemental



de fin de cycle organisé par la fédération musicale de l'Ariège le mercredi 9 juin à Foix. Adjoint en charge de la culture, Franck Farez a rappelé avec force et conviction que «depuis près de 30 ans, l'École René Allabert de Lavelanet s'évertue à rendre accessible cet art dans lequel peuvent résonner toutes les valeurs portées par une école municipale

de musique. Telle est une des missions du service public, qui se doit de diffuser la culture sur l'ensemble des territoires, y compris dans la ruralité qui est la nôtre. Enseignants, élèves vous avez toute mon admiration. Merci pour ce beau moment, et ne l'oublions pas, la musique est un outil fondamental pour s'exprimer.»

Raconte-moi Lavelanet Coup de chapeau aux bénévoles !



Pour sa 10^e édition, le spectacle son et lumière «Raconte-moi Lavelanet» porté par l'association éponyme a une fois de plus enchanté et transporté son public.

Amenés par deux aventuriers loufoques (Coline Bertrand et Franck Farez), les acteurs, tous plus magnifiques les uns que les autres, ont fait voyager le public à travers les siècles. Un voyage dans le temps qui a mis en lumière l'histoire locale au fil des différents tableaux qui nous ont été présentés. Le maire Marc Sanchez a remercié chaleureusement tous les bénévoles : «Depuis une décen-

nie, l'association «Raconte-moi Lavelanet» nous entraîne à la découverte de notre patrimoine, de ces femmes et ces hommes qui ont bâti Lavelanet et le Pays d'Olmes. Une décennie de passion, de générosité portée par plus de soixante-dix bénévoles amenés par Mercedes Martinez, Raymond Miquel vice-présidents et Franck Farez fondateur et metteur en scène de talent.»

Rugby Une fresque pour le Stade Lavelanétien



À l'occasion du centenaire du Stade Lavelanétien qui a été fêté samedi 3 juillet, la mairie a proposé à l'association Avelan'Arts et ses artistes de réaliser deux fresques rendant hommage aux figures emblématiques du Stade.

Entourée de jeunes du RPO, de Marc Sanchez maire et de la députée Bénédicte Taurine, Monique Monié a coupé le ruban d'inauguration. C'est avec plaisir, émotion et en livrant nombre d'anecdotes sur le Stade que tous ont admiré l'œuvre réalisée par les artistes : Abiba Baguigui présidente de l'association, René Guitton, Chris le Farfadet, Sylvie et Shems. Cette fresque dévoile les portraits d'Aldo Quaglio,

Louis Monié, Alain Roumieu, Roger Shackleton, André Lannes, Didier Merlos, Patrick Estève, et bientôt Jean-Louis Jordana, de même que le logo du Stade créé dans les années 70 par M. Valdivia. Du côté des dirigeants, Sylvie finalise ceux de Jean Escolier, Paul Laffont, Michel Thierry, et Claude Alzieu qui seront exposés devant le club-house du Stade. «Il était important pour nous élus de rendre hommage à ces figures du Stade» a indiqué le maire de Lavelanet en félicitant «des artistes extraordinaires». Marc Sanchez a eu une pensée pour David Amiel dont une salle municipale portera bientôt le nom. Bénédicte Taurine a salué le travail accompli par l'association rendant hommage «au rugby, image de la ville».

Lavelanet Gare aux risques psychosociaux !

Dans une démarche de diagnostic des risques psychosociaux, la mairie de Lavelanet s'engage dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels. Une démarche impulsée par les élus de la collectivité, dont Jackie Roy adjoint en charge des ressources humaines à qui le sujet tenait à coeur.

«La souffrance au travail ne doit pas être négligée, note l'adjoint. Pour pouvoir lutter contre ces risques, nous avons signé une charte et mis en place un Comité de pilotage». Le centre de gestion de l'Ariège, le CHSCT (comité hygiène sécurité conditions travail), techniciens, élus, tous ont adhéré au projet. La charte qui a été signée et validée prévoit notamment de «favoriser le bien-être au travail ; de prévenir et éliminer les situations susceptibles de conduire à des situa-

tions de conflit ou de harcèlement.» Concernant le Comité de pilotage, 3 élus, 1 représentant du personnel et 7 agents de différents services municipaux sont d'ores et déjà à pied d'oeuvre. «Tous se sont engagés pour plusieurs années au service de leurs collègues» explique Jackie Roy qui conclut : «le Comité va nous permettre, dans un premier temps, de co-construire, de réaliser un diagnostic RPS (risques psychosociaux : mal-être, stress, mauvaises conditions de travail, harcèlement, etc.), et dans un second temps de définir les mesures de prévention nécessaires à mettre en oeuvre.» L'adjoint sait que cela prendra du temps, mais la municipalité entend lutter contre ces risques et est soucieuse de prendre en considération la sécurité physique et mentale de ses agents.

Le boom des projets soutenus par Initiative Ariège



Le président d'Initiative Ariège Gilles Capy, entouré de Marie-Laure Bonaldo et Miguel Birba, deux porteurs de projets locaux

La structure d'accompagnement de projets a été fortement sollicitée en 2020, à mesure que la crise sanitaire produisait ses effets.

On a beaucoup dit et écrit sur la façon dont le Covid-19 a bouleversé le quotidien, et ouvert des fenêtres sur un possible «monde d'après». Recherche de qualité de vie, retour en grâce des espaces ruraux, remise en question des choix précédents... Initiative Ariège, plateforme d'initiative locale qui accompagne et finance depuis 21 ans des projets de création – reprise – développement d'entreprises, a été en première ligne pour ressentir le mouvement. «Le contexte était incertain, estime aujourd'hui Gilles Capy, président d'Initiative Ariège. Mais ce que nous avons constaté, ce n'est pas une stabilisation de notre activité – ce fut, en 2020, une croissance de 20 % des projets accompagnés !»

Un véritable boom traduit ainsi en chiffres : 87 entreprises soutenues par l'octroi du fameux prêt d'honneur (sans intérêt ni garantie), 195 emplois créés ou maintenus... Le montant total des prêts accordés a dépassé le million d'euros, avec en moyenne un effet levier de 7,9 (un euro prêté par IA09 implique en moyenne 7,9 Euros prêtés par les banques). «Clairement, la crise a provoqué un certain nombre de décisions,

de basculements sur des projets qui trottaient dans la tête de certains... Par exemple, des salariés en rupture conventionnelle, et qui ont choisi l'Ariège pour créer ou reprendre une activité».

Le département a attiré, avec des porteurs de projet venant «d'assez loin», et dans différents domaines. On citera par exemple les campings, un secteur qui voit toute une génération de gérants passer la main - «tous ceux qui étaient à reprendre ont été repris, et avec des projets d'évolution, d'avenir...»

Plus largement, l'assemblée générale d'Initiative Ariège tenue tout récemment à St-Ybars a permis de montrer, grâce à plusieurs témoignages (reprise de station-service, création d'une ferme, d'une activité de services à la personne), que la porte était ouverte partout dans le département – et pas seulement le long des grands axes -, et pour tous les secteurs d'activité.

Tous les campings qui étaient à reprendre ont été repris, avec des projets d'évolution, d'avenir



«Il y a peut-être 60 % des projets qui concernent le commerce et l'industrie, et que nous accompagnons avec la Chambre consulaire, estime M. Capy. De même dans l'artisanat, avec la Chambre de métiers, où nous voyons des projets autour de l'entretien d'espaces verts, du bâtiment... Et puis nous souhaitons développer notre action dans l'agriculture, bien sûr avec la Chambre, nous avons vu arriver pas mal de projets autour du maraîchage bio – ce qui résonne avec la stratégie de la Région».

Malgré le contexte, l'élan entrepreneurial ne s'est donc pas tari, pas plus que la confiance accordée au label «Initiative Ariège» par les organismes bancaires. Lesquels «sont nos partenaires, insiste le président, ils travaillent avec nous sur les dossiers».

Ajoutons à cela les deux indicateurs phares de la structure – 92 % des entreprises accompagnées ont passé les 3 années d'existence, et le remboursement des prêts est autour de 90 %...

Quant à 2021, «ce devrait être encore une année record, prédit Gilles Capy, la tendance de 2020 semble continuer sur le même ton de croissance. Les choses bougent dans toutes les intercommunalités d'Ariège».

Au point que la structure, dont l'équipe est très sollicitée, commence à réfléchir à son dimensionnement - «nous avons aussi à gérer notre propre croissance !»

A. C.

Partenariat EDF Hydro La belle croissance de Croa TP

L'entreprise dirigée par Sandrine Bordenave et Olivier Bry a reçu un coup de pouce de l'agence EDF "Une Rivière un territoire" sous la forme d'un prêt. Au terme de son échéance, une petite cérémonie a été organisée au siège de l'entreprise, en présence d'élus, de clients et de confrères.

Fondée en 2014 avec une poignée de salariés, l'entreprise spécialisée dans le génie civil d'accès difficile (notamment en rivière et altitude) a eu tôt fait de travailler pour des opérateurs de centrales hydroélectriques, privés (avec un premier chantier pour Martial Estèbe par exemple) ou publics comme EDF Hydro. Dans le cadre de son aide au développement du territoire, l'agence EDF Une Rivière un territoire, créée justement la même année (2014), l'a accompagnée par

un prêt participatif, comme elle le fait régulièrement sur un ou deux dossiers locaux chaque année, ont expliqué ses responsables Renaud Champredonde et Christian Caussidéry. L'entreprise Croa TP, c'est aujourd'hui 46 salariés et trois entités distinctes (Croa TP, SNGil Bâtiment et Ariège Levage) constituées au gré de rachats, dont l'entreprise Scop Cancela de Tarascon en 2017, suivi en 2020 par les rachats de Gil Bâtiment à Mazères (qui fait de l'osature bois) et de Torrel à Saverdun (plus axée sur le transport). L'entreprise est installée à Pamiers, sur la zone de Gabrielat et continue une croissance saluée aussi bien par la présidente du conseil départemental Christine Téquy (qui s'est dite très attachée à l'emploi et la formation), que par le sénateur Jean-Jaques Michau et Alain Rochet, le président de la communauté de communes du pays de Pamiers. En projet : la création d'un nouveau dépôt sur la ZA de Gabrielat.

C.D.



Ci-dessus Sandrine Bordenave, Olivier Bry (qui est aussi le président de la FBTP de l'Ariège) et Christian Caussidéry pour "EDF Une rivière, Un territoire".





Le meilleur de la région est sur

TOUS OCCITARIENS.fr

JE DIS
OUI
AUX PRODUITS
D'OCCITANIE!



www.occitanie.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Les 10 et 13 juillet, Tour de France

Cinq cols ariégeois et le souvenir de Fabio Casartelli

L'an passé, la 107^e édition de la Grande Boucle n'avait pas effectué un seul tour de roue dans le département... Cette année, même si l'Ariège ne compte ni ville de départ et d'arrivée d'étape, ses routes vont être à nouveau empruntées par le peloton, pendant deux jours.

A Montségur, place aux grimpeurs ! Samedi 10 juillet, entre Carcassonne et Quillan, le parcours ne sera pas 100 % audois puisque les géants de la route rouleront en terre ariégeoise et auront, notamment, à gravir deux cols de 2^e catégorie. Ceux de Montségur (4,2 km à 8,7 % de moyenne) puis de la Croix-des-Morts (6,8 km à 5,7 % de moyenne).. «Plutôt tranquille jusqu'à Lavelanet, l'arrivée dans les Pyrénées tournera au toboggan à partir de Montségur, assure Christian Prudhomme, le patron du Tour.

La citadelle du vertige et ses rudes pentes, puis les cols de la Croix-des-Morts et de St-Louis, via le spectaculaire viaduc de l'Escargot, aiguiseront l'appétit des attaquants estampillés grimpeurs».

Dimanche entre Céret et Andorre-la-Vieille, le Tour ne fera «qu'effleurer» l'Ariège lors de la montée du Puymorens... mais après une journée de repos en Principauté, le goudron ariégeois sera plus longtemps à l'honneur le 13 juillet, entre le Pas-de-la-Case et St-Gaudens. 169 km et trois cols ariégeois au menu : le col de Port, classé en 2^e catégorie (11,4 km à 5,1 % de moyenne), celui de la Core en 1^{ère} catégorie (13,1 km à 6,6 % de moyenne). Enfin, et même si la «basculé» se fait en Hte-Garonne, le col du Portet-d'Aspet (2^e catégorie : 5,4 km à 7,1 % de moyenne).

Un terrain pour les baroudeurs

Un rendez-vous qui, selon l'avis expert du directeur général d'ASO, la société organisatrice du Tour de

France, «pourrait voir les candidats au Maillot Jaune observer un moment de trêve, le profil accidenté étant favorable à un gros coup des baroudeurs qui auront gardé de la fraîcheur pour cette troisième et ultime semaine de course». Le terrain idéal pour ceux qui ne visent que la victoire d'étape. «Ils n'auront guère d'autre choix que dynamiter l'épreuve s'ils ne veulent pas laisser échapper une dernière occasion franche de trouver l'ouverture».

C'est dans la descente du Portet-d'Aspet que la direction de course, Christian Prudhomme en tête, est attendue par les bénévoles de l'association saint-gironnaise Roue-Libre - Mémorial Fabio-Casartelli et son président Joël Dupin, pour ce qui est désormais une tradition à chaque passage du Tour en ces lieux : l'hommage à Fabio Casartelli, champion olympique 1992, tragiquement disparu le 18 juillet 1995, victime d'une chute dans la descente du col du Portet-d'Aspet.

■ Circuler les 10, 11 et 13 juillet

Le Tour est un grand spectacle prisé du public... mais pas toujours des automobilistes. Alors pour que les 10 et 13 juillet, tout se déroule au mieux, voici quelques informations en matière de circulation autorisée... ou pas. Le Conseil départemental mettra en œuvre des restrictions de circulation et stationnement sur les routes concernées, en lien avec la préfecture, la gendarmerie et la police nationale.

Samedi 10 juillet – D 620, fermée de 9h30 à 16h, depuis le département de l'Aude jusqu'à La Bastide/Hers, via Le Peyrat.

D 16, fermée de 9h30 à 16h, depuis La Bastide/Hers jusqu'à L'Aiguillon, via Lesparrou ; et de 9h30 à 17h, de Bélesta vers l'Aude.

D117, fermée de 9h30 à 16h, depuis «Les Chaubets» à l'entrée de Lavelanet jusqu'à L'Aiguillon.

D 9, fermée de 9h30 à 16h, depuis «Les Chaubets» jusqu'à Bélesta via Villeneuve-d'Olmes, Montferrier, Montségur et Fougax-et-Barrineuf.

Au col de Montségur (D 9), l'accès au public sera interdit des deux côtés de la chaussée sur 850 mètres.

Dimanche 11 juillet – Accès Andorre interdit toute la journée

par la N20 puis la N320 et la N22, depuis l'Hospitalet près l'Andorre.

Mardi 13 juillet – RN 20, fermée de 9h à 17h, de Tarascon vers Andorre.

D 20 (sens Bompas-Arnave), circulation interdite de 8h30 à 14h30, du carrefour D 618/D 20 à Bompas jusqu'au pont situé dans Arnave (pour éviter le contournement de la RN 20 par la route des Corniches).

D 618, fermée 10h30 à 17h, de Tarascon à Saurat. Attention ! La portion Saurat / Massat par le col de Port sera fermée dès le 12 juillet 20h, jusqu'au lendemain 17h. Fermée de 10h30 à 16h, du rond-point de «Kercabanac» à Massat. Fermée de 12h à 18h, des Bordes-sur-Lez au rond-point d'Audressein, à la sortie de Castillon-en-Couserans.

D 3, fermée de 10h30 à 16h, du rond-point de «Kercabanac» à Seix.

D 17, Attention ! Fermée de Seix aux Bordes/Lez par le col de la Core dès le lundi 12 juillet à partir de 20h, jusqu'au lendemain, à 18h.

D4, fermée de 12h à 18h, du rond-point d'Audressein vers le département de la Haute-Garonne par le col du Portet-d'Aspet.

Au col de la Core (D 17), l'accès au public sera interdit des deux côtés de la chaussée sur 800 mètres.

■ Où voir passer les coureurs ?

L'Ariège a ceci de privilégié : quand elle est hôte du Tour de France, la Grande Boucle se plaît à gravir et descendre les routes de montagne, à galvaniser les grimpeurs et à faire souffrir ce qui s'accrochent au gruppetto... et à ravir un public toujours nombreux, massé au sommet des cols... Alors certes, les lignes qui suivent ne s'adressent pas aux aficionados dont certains ont le road-book de l'épreuve gravé dans la tête... elles s'écrivent pour les autres, qui ont quand même envie de s'offrir une petite tranche «live» de ce Tour 2021.

Voici notre sélection de lieux où profiter au mieux du passage des coureurs. D'autant que sans ville-étape, le département ne sera pas fécond en animations officielles. Seul sur la carte du Tour, Fougax-et-Barrineuf propose les 10 et 11 juillet la Fête à la montagne. Deux journées avec marché artisanal et gourmand sur la, place la Liberté ; animations enfantines, chants et danses... Rens. auprès de l'OT de Lavelanet ; tél. 05 61 01 22 20.

Samedi 10 juillet – col de Montségur (1.059 mètres) : caravane à 12h54 ; premiers coureurs entre 14h42 et 14h54 selon la moyenne horaire de la course. Accès routier interdit depuis Lavelanet et Bélesta à partir de 9h30.

Col de la Croix-des-Morts (898 mètres) : caravane à 13h30 ; premiers coureurs entre 15h13 et 15h30. Accès routier interdit depuis Lavelanet et Bélesta à partir de 9h30.

Mardi 13 juillet – Col de Port : caravane à 12h54 ; premiers coureurs estimés entre 14h46 et 14h54. Obligation de monter au col avant 20h le 12 juillet, accès interdit depuis Saurat et Massat jusqu'au 13 juillet à 17h. A 1.249 mètres d'altitude, prévoir tente et duvet !

Col de la Core : caravane à 14h11 ; premiers coureurs estimés entre 15h55 et 16h11. Assurément, perché à 1.395 mètres, le balcon ariégeois de cette 16^e étape : endroit idéal pour voir passer la course et profiter de l'immensité du paysage... mais là encore, pour cause d'accès interdit depuis la veille,

20h, jusqu'à 18h le mardi, seuls les plus courageux et les mieux équipés pour la nuit choisiront l'option la Core !

Col du Portet-d'Aspet (1.069 mètres) : passage de la caravane à 15h08 ; premiers coureurs attendus entre 16h46 et 17h08. Accès routier interdit depuis Castillon-en-Couserans à partir de 12h.



Course pédestre Prayols innove !

Organiser une course à pied style «corrida», en semaine, le mercredi 28 juillet, départ 19h30 Placette de l'Eglise, c'est l'idée qui a germé dans la tête des membres de l'association Anim'236 déjà organisatrice du Trail du Quartz.

«C'est un essai, explique Kevin Philip. Nous avons pensé qu'après une journée de travail, les coureurs aimeraient se retrouver pour une épreuve qui mêle efforts physiques et convivialité. Elle est bien sûr ouverte à tous, certificat médical obligatoire, à partir de la catégorie cadet...»

Deux boucles de 2,8 km, c'est ce qui sera proposé aux coureurs qui monteront le long du ruisseau sur 500 mètres, puis emprunteront un chemin forestier en pente douce, avant de gravir un ancien chemin réhabilité pour l'occasion sur 200 mètres. Ensuite, descente sur le village, pas-



sage dans les rues, et re-belote ! L'originalité de ce trail baptisé After Work, c'est de présenter des passages boueux, des obstacles (arbres couchés), traversée du ruisseau, bref de quoi s'amuser.

L'association Anim'236 compte près d'une centaine de bénévoles dont une bonne partie sera sur le pont ce jour-là. Grâce à l'aide des employés communaux, une poignée d'entre eux œuvre toute l'année pour entretenir les chemins forestiers, ce

qui n'est pas une mince affaire. Elle peut aussi compter sur la bonne volonté des propriétaires des terrains traversés qui jouent le jeu et sur de fidèles sponsors.

Restauration à l'arrivée (steakeurs), buvette, bandas... tout sera mis en œuvre pour que les coureurs passent un excellent moment. Engagement 6 euros, 16 euros avec le repas. Inscriptions : Midi Run.

Renseignements : 06 74 68 50 43.

Rugby Les poules de fédérale sont prêtes

La fédération française de rugby vient de publier la composition des poules des trois divisions fédérales pour la saison 2021-2022, qui intéresse plusieurs clubs ariégeois.

A commencer par Pamiers, qui évoluera dans la poule 3 de Fédérale 1 en compagnie de Lavaur, Castanet-Tolosan, Valence d'Agen, Castelsarrasin, Céret, TOAC-TOEC, Nîmes, Graulhet, Mazamet, St-Sulpice et Marmande. Coup d'envoi de la saison le week-end des 4-5 septembre, en principe.

La phase finale de Fédérale 1 verra les 4 premiers de chacune des 4 poules directement qualifiés pour les huitièmes de finale (en aller-retour) des 23 et 24 avril. La finale se jouera sur terrain neutre le 12 juin. Les participants à la phase finale de Fédérale 1 joueront en Nationale 2 en 2022/23 (voire Nationale 1 pour les deux finalistes), tout comme les huit vainqueurs des barrages d'accession.

Les équipes défaits lors des barrages et les non qualifiés pour

la phase finale évolueront en Fédérale 1 pour la saison 2022/23, en compagnie des 24 meilleures équipes de Fédérale 2.

La Fédérale 2, justement. St-Girons est versé dans la poule 6 avec Layrac, Pont-Long, Balma, Miélan, Lourdes, Villefranche de Lauragais, Rieumes, Beaumont, Coarrazze-Nay, L'Isle-Jourdain, Morlaas. Début de la saison le 11 septembre. En jeu : les deux premiers de poules accèdent au tour principal du championnat de France, tout comme les 16 équipes qualifiées à l'issue des barrages. Les qualifiés pour les 8es de finale joueront la saison 2022/23 en Fédérale 1, tout comme les équipes ayant remporté leur barrage d'accession. Les autres joueront en Fédérale 2.

En Fédérale 3, maintenant. On retrouve Saverdun dans une très orientale poule 9, en compagnie de Tournefeuille, Lègevin Elne, Saudrune, Rivesaltes, Salanque, Leucate, Méditerranée XV, Thuir et Quillan.

Début de saison les 25 et 26 septembre prochains.

RENAULT TWINGO E-TECH 100% électrique

89€ à partir de /mois
LLD sur 37 mois. 1^{er} loyer de 0€
5353€ de bonus écologique déduits²
2500€ de prime à la conversion déduits³
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien inclus pour 1€/mois⁴

existe aussi en motorisation essence

modèle présenté : Renault twingo e-tech intens avec options peinture métallisée spéciale et jantes alliage à **161€/mois**, 1^{er} loyer de 8500€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique de 6000€ et de 2500€ de prime à la conversion. (1) exemple pour Renault twingo e-tech life. (1)(5) locations longue durée, hors assurances facultatives, pour 37 mois et 22 500 km maximum. sous réserve d'acceptation par diac, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 res bobigny. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) informations sur <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/bonus-ecologique>. (3) déduction faite de la prime à la conversion de 2500€ sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n° 2020-955 du 31 juillet 2020) et d'éligibilité, voir détail sur www.primealaconversion.gouv.fr (4) pack zen Renault comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance sur 37 mois/22 500 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack zen en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault twingo e-tech neuve du 1^{er} au 31/07/2021. gamme Renault twingo e-tech : consommation mixte (procédure wtp) (wh/km) : 160. émissions co₂ (procédure wtp) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. sous condition d'homologation définitive.

renault.fr

L'été du pays d'art et d'histoire Les paysages du ski et de l'industrie



Nouveauté de l'été : une semaine consacrée à l'exploration des paysages du ski et de l'industrie... car ces deux histoires sont étroitement liées ! Plusieurs rendez-vous sont proposés du 12 au 17 juillet, avec des intervenants et des formats variés, qui vous inviteront à (re)découvrir l'épopée des sports d'hiver, des Monts d'Olmes, et celle du textile, qui ensemble, ont façonné le territoire.

Lundi 12 juillet, c'est aux Monts d'Olmes que tout commence à 17h30 avec une petite déambulation agrémentée d'anecdotes sur la station, suivie de la présentation au public de la toute nouvelle publication gratuite du PAH «Focus : Les Monts d'Olmes, une station de ski en pays textile», distribuée en marge d'un apéritif de bienvenue. En soirée, le film-documentaire Monts d'Olmes, 80 ans de ski en Pyrénées Cathares sera projeté, en extérieur si le temps le permet ! Déjà projeté à plusieurs reprises depuis sa présentation inaugurale début 2019, le film, coproduit par le Pays d'art et d'histoire et l'Université Toulouse-Jean Jaurès, est écrit par Jean-Michel Minovez. Le lendemain, mardi 13, direction Fougax-et-Barrineuf à 20h avec un programme similaire, suivi de la projection du film dans la salle polyvalente.

Mercredi 14, rendez-vous à Moulzoune, au-dessus de Montferrier, pour une petite randonnée à la journée entre l'étang et les estives, avec le PAH et la Réserve naturelle régionale, à la découverte de la biodiversité, des vestiges miniers du talc et des traces de l'ancienne station de ski, réservations indispensables au 05 61 05 52 03. Départ prévu à 10h au parking des 4 chemins, sous l'étang de Moulzoune, et durée estimée à 5h. Chaussures de marche et pique-nique à prévoir. Le tarif est de 3 euros.

Pour clore sa semaine thématique **samedi 17 juillet** deux animations inédites à ne pas manquer ! A 11h, l'universitaire Simon Edelblutte, professeur de géographie à l'Université de Lorraine à Nancy et spécialiste des paysages industriels, assurera une conférence, salle Méliès au cinéma Le Casino de Lavelanet. Il sera accompagné de Mathieu Lembezat, doctorant, qui a fait du pays d'Olmes l'un des

terrains d'étude de sa thèse. Ensemble, ils expliqueront en image et avec de nombreux exemples en quoi l'industrie, sous toutes ses formes, a façonné des paysages singuliers, passés «de l'activité économique à la culture». Ces paysages, en Ariège et partout dans le monde, sont en effet aujourd'hui tiraillés entre le désintérêt de certains et la volonté d'en faire des éléments de patrimoine. L'après-midi, à 14h, vous serez invités à poursuivre la découverte à travers une balade en vélo ouverte à tous, entre Lavelanet et Laroque via Dreuilhe. En compagnie des deux mêmes intervenants et de Lucas Destrem, chargé de mission Inventaire au PAH, vous comprendrez, au fil des points d'intérêt abordés, l'évolution des paysages locaux au gré des développements de l'industrie textile (urbanisme, eau, habitat...). Que vous soyez sportifs ou pas du tout, pas d'inquiétude ! Cette animation est pour tout le monde, car le parcours, évalué à environ 14 km, ne présentera pas de réelle difficulté. La balade se fera au rythme de chacun, avec des pauses régulières pour écouter les différentes prises de parole. Une grande partie se fera sur la voie verte, des chemins ou des rues à faible trafic. Vous pouvez apporter votre vélo, mais si vous n'en avez pas, sachez là-encore que le PAH a tout prévu : il sera possible d'en réserver un au tarif de 10 euros (en plus des 3 euros du tarif habituel PAH), qui vous sera apporté au lieu de départ le samedi après-midi ! Réservations indispensables au 05 61 05 52 03 !



L'agenda

■ Signature en librairie

La librairie des Beaux Livres à Ax les Thermes recevra vendredi 9 juillet de 10h à 18h, Gilbert Galy qui présentera ses romans, parmi lesquels, Izourt une effroyable tragédie et L'odyssée d'une évadée, tous deux basés sur des faits réels. Le lundi 12, de 10h à 18h, Jean-Vincent Harran présentera son nouveau roman Du képi argenté à la dimension de phénix.

■ Concert

Chants Polyphoniques du monde sera donné en l'église Ste-

Quitterie de Tarascon le jeudi 15 juillet à 21h par le Quintet Canaletto. Au programme Polyphonies et chants du Monde. Entrée 12 euros gratuit moins de 12 ans.

■ Concert - Jeudi 15 juillet 2021 à 19h

Le trio "Jazz Voyageur" fera étape au château de Miglos. En effet, Pendant 26 jours, le célèbre trio affrontera les cols et les névés, instruments sur le dos, pour apporter chaque soir de la joie et de la bonne humeur dans les refuges et les gîtes ! Concert gratuit au pied du château.

Jusqu'au 7 sept. à l'Atelier à St-Lizier Christine Garuet expose



La galerie d'été de l'artiste Christine Garuet célèbre sa 10^e saison estivale depuis le 1^{er} juillet, au 3, rue du Puits, au cœur-même de la cité historique de Saint-Lizier. Une présentation riche de tableaux aux couleurs vibrantes, aux compositions dynamiques, marque de l'artiste, comme le sont également la présence de la nature et de la féminité. Si des peintures de grand format sont accrochées aux murs, de plus petits formats sont présentés dans des casiers : huiles, acryliques, linogravures, monotypes, photographies, ainsi qu'affiches et cartes postales. Née en 1968, peintre autodidacte depuis sa plus tendre enfance,

Christine Garuet a fait des études de photographie, puis d'audiovisuel, en Angleterre. C'est en 1995 qu'elle entame son parcours professionnel de peintre. Licéroise d'adoption depuis dix ans, l'artiste est heureuse de souffler les bougies d'une première décennie passée dans une galerie où, au fil du temps, elle a réussi à fidéliser une clientèle grâce à la qualité et au renouvellement permanent de ses créations.

Galerie l'Atelier, 3 rue du Puits à Saint-Lizier : ouverte tous les jours jusqu'au mardi 7 septembre, de 11h à 19h. Accès libre. Contact au 06 16 37 71 08 et sur www.garuet.com

Mazères les 10 et 11 juillet 2021 Battages à l'ancienne, marché de nuit et vide-greniers

Souvenez-vous, le matériel a été présenté plusieurs fois à l'occasion des diverses foires de Mazères, et il fait partie du patrimoine du musée paysan vivant désormais installé dans les granges du "Domaine des Oiseaux": batteuses, presse, vieux tracteurs, charettes à boeufs et à chevaux.

Comme tous les ans à la même époque on a sonné le rappel des retraités et des bénévoles de "Passion d'Antan", de "Paysans d'Autrefois" ou du "Cercle Rétromobile du Lauragais", ils ont tout démonté, tout vérifié pour redonner la vie à ces machines plus que centenaires. Le matériel est prêt, le programme définitivement arrêté, les moissons à l'ancienne avec le matériel du siècle dernier ont été réalisées dans le champs du "Domaine des Oiseaux" ainsi qu'un champ de blé aimablement mis à

notre disposition par un agriculteur local.

Samedi 10 juillet : en nocturne on battra le blé à l'ancienne à Mazères (Ariège) et vous y êtes cordialement invités. A partir de 18h le transport des gerbes sera assuré par des charettes attelées avec des boeufs, des chevaux et des tracteurs anciens pour constituer les gerbiers sur la Place de l'Eglise. Petite pause pour l'apéritif gourmand et la dégustation d'un succulent cassoulet, plat traditionnel de nos campagnes pour les moissons, préparé par la dynamique équipe de l'Amicale des Commerçants de Mazères. Et de 21h30 à minuit les spécialistes mazériens referont à la fraîche ces gestes qu'ils ont si souvent faits dans le passé à l'occasion des battages à l'ancienne autour de 7 métiers différents. Vous redécouvrirez, la grosse batteuse et sa presse, une toute petite batteuse toute fraîchement restaurée, la batteuse de montagne, le manège et ses boeufs, mais aussi les fléaux, le "ventaïre" et le trieur à grains

ou la vénérable presse à paille, ancêtre des roundballeurs, et aussi la trépigieuse qui sera l'attraction de la foire. Autour du battage à l'ancienne un vaste marché de nuit vous proposera tous les produits du terroir avec également cette année un vide greniers de nuit de 17h à minuit.

La Foire continuera le **dimanche 11 juillet** avec toute la journée des métiers et les animaux de la ferme : Forge-Pilon-Four à pain-sabotier, mais aussi vide greniers et marché aux produits locaux. Il y aura aussi les motos de collection chères à Raymond Farneda et le rassemblement régional de voitures de collection dans les rues de la ville qui défilent à partir de 16h00 auquel sont invités tous les collectionneurs de la Région. Il y aura les ânes de Plagnole pour promener gratuitement les enfants. Il y aura du bruit avec les vieux tracteurs et les batteuses, de la poussière aussi. L'odeur du blé frais et de la paille comme autrefois. Mais l'ambiance sera chaleureuse et bon enfant.

La p'tite cuisine de Monique

Poulet à l'aillet

Le poulet du dimanche ou pas ! Parfumé à l'aillet, à la fois légume et aromatique !

Il faut un bon poulet fermier, 2 têtes d'aillet, 6 à 8 pommes de terre fermes bio, 6 à 8 courgettes bio.

Moi je choisis de l'aillet avec des grains d'ail juste formés. Demander à votre boucher de vider le poulet. C'est plus simple et plus rapide pour le cuisiner. Avant de le cuire, je le passe systématiquement sous l'eau, dedans et dehors pour éliminer les filets de sang, les pics de plumes...

Je découpe les grains d'ail en lamelles fines. Avec le manche d'une cuillère à soupe, je décolle la peau du poulet. J'y place les lamelles de l'ail sur tout le dessus du poulet.

Attention de ne pas percer la peau pour que les lamelles ne s'échappent pas ! Je sale l'intérieur du poulet.

J'ajoute aussi un peu de coriandre moulue.

Allumer le four à 200 degrés.

Placer le poulet dans un plat en terre de pré-

férence. Répartir les pommes de terre épluchées autour du poulet. Parsemer avec les tiges de l'aillet coupées en rondelles, des lamelles d'ail, du sel et un fond d'eau.

Recouvrir de rondelles de courgettes bio, bien lavées et coupées assez épaisses en gardant la peau.

Cuire 1h30 environ pour un poulet de 2 kg. Faire cuire 30 min d'un côté, 30 min de l'autre. Puis le retourner 1 fois encore en baissant la température à 180 degrés. Veiller à ce qu'il y ait toujours un petit fond d'eau au fond.

C'est un plat complet qui va bien avec un petit dessert léger, une coupe de fruits frais avec un peu de chantilly, pour le plaisir...



Pamiers fait son cabaret



L'association des Commerçants de Pamiers en partenariat avec la Ville de Pamiers et l'Association Pamiers Magique organise une grande soirée : Pamiers fait son Cabaret.

Au programme de 19h30 à 22h Place de la République : nocturne des commerçants ; bar à champagne ; animation musicale ; Grande Revue Parisienne
A partir de 22h30 Place de Milliane : feu d'artifice

Informations au 05 34 01 03 03

● L'espace découverte d'Orlu rouvre

Située près d'Ax-les-Thermes, dans la vallée de l'Oriège, la centrale d'Orlu est la troisième centrale la plus productive de l'Ariège, et fut la plus haute chute hydroélectrique du monde au siècle dernier ! Doté d'un parcours de visite à la fois technique et ludique, l'espace EDF d'Orlu reflète l'environnement dans lequel se déroule la production d'électricité en Ariège. Il plonge le visiteur au cœur du fonctionnement de l'usine hydroélectrique, avec une vue directe sur la salle des machines. Sa visite est organisée par le personnel de l'Observatoire de la Montagne. Nouveauté cet été, 1h de balades commentées aux départs de randonnées : Parking de Laparan et du Pla de las Peyres : balade commentée à 10h les lundis matin, parking des Orris du Carla au barrage de Soulcem : randonnée commentée à 10h les vendredis matin.

EDF – Centrale hydraulique d'Orlu, Les Forges d'Orlu, 09110 Orlu.

Jusqu'au 31 août. Visites guidées gratuites, du lundi au dimanche.

Réservations obligatoires au 05 61 03 06 06 ou par mail : observatoire.montagne@gmail.com, dans la limite des places disponibles par visite. Port du masque obligatoire. Plus d'informations sur : <https://www.entrepriseetdecouverte.fr/visite/edf-centrale-hydraulique-dorlu/>

● Pause littéraire au jardin de la Salle culturelle à Verniolle

Le temps d'une journée, la mairie de Verniolle ainsi que l'association REV (Réflexions et Echange à Verniolle) et le Relais de Poche vous convient à une édition spéciale du Salon des auteurs et éditeurs ce dimanche 11 juillet de 10h à 16h. Vous pourrez y faire la rencontre de 18 auteurs ariégeois parmi lesquels : GP Gleize, Philippe Ward, Marie Guillon, Jean-Jacques Soulet, Olivier Nadouze, Thierry Benoît, Magalie Chenière, Céline Denjean, Isa-

belle Borghini (Gabor), Pascale Gueillet, Raymond Cubells, Nicole Chappe-Gleize, Danièle Augé, Christophe Vasse, Jean-Pierre Caralp, Gilles Castroviejo, Julie Léglise et Bruno Lanllier. L'occasion de se retrouver, et de pouvoir à nouveau échanger entre amis, en famille, ou avec des inconnus, autour d'un verre ou d'une glace pour les plus gourmands grâce à un espace de restauration rapide mis à disposition.

● Le "Berets Club" de la maison Lacube inauguré à Beille

Le FoodTruck de la maison Lacube, sera inauguré vendredi 9 juillet aux Cabannes, mar Maël, le troisième Lacube du nom. Il sera ouvert tous les jours en continu de 9h à 18h. Plancha, transats face au paysage, tables au soleil ou dans les bois un peu plus loin, tireuse à bières, shooter de charcuteries ou fromage, burger, grillades de boeuf Gascon ou de saucisse, sandwiches chauds et froids... De quoi régaler les randonneurs avant ou après l'effort, les promeneurs pour un burger face aux montagnes, les vacanciers épuisés sur un transat une bière à la main, les sportifs de la montée de Beille, et tous ceux qui combinent l'étape au foodtruck avec une animation d'Echappée Beille. Tous les lundis, soirée balade + casse-croûte montagnard avec Laurent «l'odyssée de l'estive». Tous les vendredis, soirée bodéga avec banda et/ou chants pyrénéens de nos amis les Pastous ou autre animation : soirée jazz etc. Les autres soirs le foodtruck est fermé.



Annonces légales

Conformément à l'arrêté du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le prix d'une ligne d'annonce légale (40 signes en corps minimal 6,5 points pica) est fixé à 4,07 euros HT ou 1,78 euros HT le millimètre. L'article 2-1 précise que le prix des constitutions de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 est déterminée de façon forfaitaire.

EARL DE MONTCLAREL

Au capital social de 15 000,00 euros.
Siège social : «Montclarel» 09130 ARTIGAT
512 446 501 RCS FOIX

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er Juillet 2021, l'associé unique a transféré le siège social à «Courbaut d'en bas» 09350 CAMPAGNE SUR ARIZE. Les statuts sont modifiés en conséquence.

2721-01/1122 Pour avis - La gérance

JDP

Société civile immobilière au capital de 2.000 euros - Siège social : 29 K rue du 8 Mai, 09100 LA TOUR DU CRIEU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Tour du Crieu du 30 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. **Dénomination sociale** : JDP. Siège social : 29 K rue du 8 Mai, 09100 LA TOUR DU CRIEU. Objet social : L'acquisition d'immeubles par voie d'achat, d'apport d'échange ou autrement, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement desdits immeubles et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Jérôme DEL POZO, demeurant 12 Chemin de la Fito Est - 09100 LA TOUR DU CRIEU. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Foix.

2721-01/1123 Pour avis, La Gérance

EISO SHOP

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Rue Denis Papin
09600 LAROQUE-D'OLMES
RCS FOIX 877 987 248

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 30/06/2021, M. Sébastien MOUSIERE, demeurant 3 Rue Denis Papin 09600 LAROQUE-D'OLMES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Nadège LENCREROT, démissionnaire. L'article 25 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Mme Nadège LENCREROT a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Sébastien MOUSIERE.

2721-01/1125

Par décision du TJ de FOIX en date du 27/05/2021 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. COURRIERE Michel** décédé le 05/09/2017 à TOULOUSE (31). Réf. 0318072082. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

2721-00/1134

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle «**MARINE ALEXANDRE**», ayant pour nom commercial «**MARINE ALEXANDRE**», pour une durée de 99 ans. La société est immatriculée au RCS de Foix. Le capital social est fixé à 1.000 euros en numéraire. La société a pour objet la coiffure mixte, femmes, hommes, enfants et le rasage et taille de la barbe, esthétique, prothésiste ongulaire, UV, et toutes activités connexes ou complémentaires. Son siège est fixé Rue du Lavoir, 09500 COUTENS. *La présidente*, pour une durée illimitée, est Madame Marine, Georgette, Chantal ALEXANDRE, demeurant rue du Lavoir, 09500 COUTENS. Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

2721-01/1124 Pour avis, La Présidente

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Pamiers du 21/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. **Dénomination sociale** : **DU TOURONC**. Siège social : 8 Impasse des Cheminots, 09100 PAMIERS. Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous biens meubles et immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Régis ESPANA demeurant 8 Impasse des Cheminots 09100 Pamiers. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

2721-01/1127 Pour avis, La Gérance

Mise en location gérance

Date de l'acte : 22 juin 2021. Bailleur : SARL LGC 6, hameau de Patau 09000 St Jean de Verges (établissement secondaire) Siret n° 480 330 778 00014 (siège domicilié au 1, avenue Delcassé 09110 Ax les Thermes). Locataire gérant : SAS DUCAS 6, hameau de Patau 09000 St Jean de Verges (établissement secondaire) Siret n° 839 444 536 00024 (siège domicilié au 20 b, rue de la Résistance 09000 Foix). Activité du Fonds de Commerce : restauration bar à l'enseigne **LE PATAU**. Adresse d'Exploitation du Fonds de commerce : 6, hameau de Patau 09000 St Jean de Verges. Date de début : 22 juin 2021. Date de fin : 21 juin 2022. Durée du contrat : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

2721-01/1130

Par décision du TJ de Foix en date du 27/05/2021 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme CONSTANTIN Valerie** décédée le 27/10/2020 à Mazères (09). Réf. 0318072085. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

2721-00/1136

SOCIETE D'EXPLOITATION CYPRIEN FERNANDEZ ET FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 23/25 Rue du Clocher et angle Place Sainte Ursule 09100 PAMIERS
RCS FOIX 776 670 697

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une AGE en date du 01/01/2021, les associés ont décidé de proroger de quatre vingt dix neuf années la durée de la Société, soit jusqu'au 23/02/2120, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

2721-01/1126 Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 01/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée (à associé unique). **Dénomination sociale** : **OLMES TAXI**. Siège social : La Prade, maison 2, 09300 BELESTA. Objet social : Transport de voyageurs par taxi. Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places (conducteur compris). Moniteur de sports de plein air : rafting, hydrospeed, escalade, canoë-kayak. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. **Gérance** : Monsieur Cherif ZITOUNI, demeurant La Prade, maison 2, 09300 BELESTA. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FOIX (09).

2721-01/1131 Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à associé unique. **Dénomination** : **LA CONFIANCE**. Siège : 2 Place Pasteur, 09200 SAINT-GIRONS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 500 euros. Objet social : Commerce de détail d'habillement neuf et d'occasion. Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises au respect du droit de préemption des associés et sont soumises à l'agrément préalable de tous les autres associés. **Président** : Monsieur Bruno, François, Dominique LARUELLE, demeurant 3 Cité des Moulines, 09300 LAVELANET. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FOIX (09).

2721-01/1132 Pour avis, le Président.

retrouvez la géolocalisation des VENTES AUX ENCHÈRES à venir sur notre site gazette-ariegeoise.fr rubrique vente aux enchères

ATTRACTIVE PAINTBALL

Société à responsabilité limitée Société en liquidation au capital de 3 000 euros
Siège social : Rue Lafrau - Le Boulie 09400 TARASCON SUR ARIEGE
790 883 037 RCS FOIX

L'assemblée générale de la société en date du 10/06/2021, et tenue à TARASCON SUR ARIEGE, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Lionel MORAIS, 41 Bis Chemin De La Galage 09100 LA TOUR DU CRIEU, et constaté la clôture définitive de la liquidation de la société. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de FOIX.

2721-01/1137 Pour avis. Le liquidateur

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 juillet 2021, à LEZAT SUR LEZE. **Dénomination** : **DELESTRE**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 16 Route de Carbonne, 09210 LEZAT SUR LEZE. Objet : acquisition de biens immobiliers, gestion et administration des dits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 100 euros. Cession de parts et agrément : librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants ou descendants. Consentement de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales dans les autres cas. **Gérant** : Monsieur Yann DELESTRE, demeurant 16 Route de Carbonne, 09210 LEZAT SUR LEZE La société sera immatriculée au RCS FOIX.

2721-00/1138 Pour avis.



8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

Suivant acte sous seing privé en date à FOIX du 24.06.21 enregistré au SPFE de FOIX le 28.06.21 dossier 2021 00024127 référence 0904P01 2021 A 00536, Mme Madeleine **PETAUX** ép **PERES** demeurant 35 bis rue Jean Jaurès 09300 LAVELANET inscrite au Répertoire des Métiers de l'Ariège 350 795 746 a cédé à Mme Cécile **THORE** demeurant 8 Grande Rue 09330 MONT- GAILLARD inscrite au Répertoire des Métiers de l'Ariège 898 757 562, un fonds de commerce de pressing, blanchisserie, teinture de détail sis et exploité 11 rue Théophile Delcassé 09000 FOIX moyennant le prix de 29 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01.06.21. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publicités légales au Cabinet NAVARRO-GRANDOU AVOCATS domicilié 8-10 Rue d'Albret 09000 FOIX.

2721-01/1146 Pour avis

SAS DREAM WILD

Société par actions simplifiée au capital de 4 000,00 euros
Siège social : 3 Chemin des Lavandières 09000 SAINT JEAN DE VERGES
Transféré au : Lieu-dit «Caveroque» 24510 SAINT FELIX DE VILLADEIX
848 414 942 RCS FOIX

Aux termes d'une décision en date du 15/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 Chemin des Lavandières 09000 SAINT JEAN DE VERGES au Lieu-dit «Caveroque» 24510 SAINT FELIX DE VILLADEIX.

2721-01/1148 Pour avis, La Gérance



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Pierre LEDE-RAC, en date du 28 juin 2021.

Dénomination : **S.C.I. WILL & DAR**.

Forme : Société civile immobilière. Siège social : 3 place Cante Raines, 09700 LE VERNET. Objet : Propriété et gestion immobilière. Durée de la société : 99 ans année(s). Capital social fixe : 1000,00 euros. **Gérant** : Monsieur William LUCA, demeurant 3 place Cante Raines, 09700 LE VERNET. La société sera immatriculée au RCS FOIX.

2721-02/1128



SCI DES 4 M

Société Civile Immobilière en liquidation Au capital de 381,12 euros
Siège social : 09100 PAMIERS
1 Impasse des Tilleuls
RCS FOIX 379 389 208

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2020, au siège de la liquidation, dont le procès-verbal a été enregistré au SPFE de Foix, le 30/04/2021, réf. 0904P01 2021 N 00200, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude MAR-VIELLE, demeurant à 09100 PAMIERS, 1 Impasse des Tilleuls, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FOIX.

2721-02/1129 Pour avis. Le Liquidateur.



8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

Aux termes d'une décision en date du 29.06.21, l'associée unique de la société à responsabilité limitée **LE CLOS CATHALA** au capital de 7800 euros sise Lieu-dit Domaine de Cathala 09000 SAINT PAUL DE JARRAT inscrite au RCS FOIX 432 376 432 a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, de vente et d'exposition sous toutes formes, de tableaux, aquarelles, lithographies, dessins, estampes et photographies et plus généralement de tous objets d'art et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

2721-01/1147 Pour avis, La Gérance

FIX AUTO SAINT-GIRONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 10 Rue Villefranche 09200 SAINT-GIRONS
433 455 458 RCS FOIX

Suivant décisions du 06 juillet 2021, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du même 6 juillet 2021, celle suivante : **BORDES AUTOS 09**. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de FOIX.

2721-01/1153 Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date à PAMIERS du 15/06/2021, il a été constitué une société de forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Dénomination : RC IMMO L'AGENCE.** Siège : 28 cours Bouychères 09000 FOIX. Durée : 99 ans. Capital : 1 200 euros. Objet : Agence immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerces, administration et gestion immobilière ; Marchand de listes ; Intermédiaire en négociation ; Accompagnement, conseils et formation pour adultes, en présentiel ou à distance, dans les domaines se rapportant à l'immobilier et aux investissements. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cession libre des actions de l'associé unique. Cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : La société LGVB Group, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 28 cours Bouychères 09000 FOIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 879 908 952 RCS FOIX. **Directeur général** : Madame MILTIADE Laure demeurant 3 Rue du Montcalm 09400 TARASCON SUR ARIEGE. Immatriculation au RCS de FOIX.

2721-01/1133 Pour avis, Le Président.

Ariège Thermolaquage Services

Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège Social : 11 A et 11 B Zone d'activité Les Pignes 09270 MAZERES
RCS Foix 794 864 223
Au capital de 25 000 euros en cours d'augmentation

Par décision de l'AGM en date du 11 juin 2021, l'assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital de la société par incorporation des réserves et de le porter à la somme de 115 000 euros (cent quinze mille euros). L'article 8 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Foix.

2721-01/1150 Pour avis et mention

LAGEM

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, Siège social : 13 Rue de la République, 09100 PAMIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAMIERS du 04/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. **Dénomination : LAGEM.** Siège 13 Rue de la République, 09100 PAMIERS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : la vente de tous ustensiles, accessoires et matériels de cuisine et pâtisserie ; la vente de tous produits d'épicerie fine pâtisserie ; la vente de livres de cuisines et de tous articles se rapportant à l'art de la table ; La vente à emporter et/ou sur place de boissons et/ou de pâtisseries sèches ; L'organisation et l'animation d'atelier de cuisine et/ou pâtisserie. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve de dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Direction et administration de la société** : A été nommé aux termes des statuts, en qualité de premier président, Emmanuelle LAGARDE, née le 12 janvier 1975 à ARGENTEUIL (95100), domiciliée à PAMIERS (09100) 14 rue Saint Exupéry. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Foix.

2721-01/1151

SAVA.SEM

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 1 261 260 euros
Siège social : boulevard de la Griole 09110 AX LES THERMES
RCS Foix sous le numéro 479 782 690

Aux termes de sa séance du 11 juin 2021, et conformément aux dispositions statutaires, le Conseil d'Administration de la SAVA.SEM a décidé de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Monsieur Dominique FOURCADE, demeurant rue d'Ascou 09110 Ax-Les-Thermes, qui cumulait les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, a été confirmé en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Fabrice Esquirol, demeurant Lotissement le Bosquet 09110 Ax-Les-Thermes, qui occupait la fonction de Directeur Général Délégué, a été désigné Directeur Général en remplacement de Monsieur Dominique FOURCADE, demeurant rue d'Ascou 09110 Ax-Les-Thermes.

2721-01/1145 Pour avis, Le Conseil d'Administration

Vergé - Bois Chauffage

Société par Actions Simplifiée (société à associé unique)
au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 20 Grande rue 09330 MONTGAILHARD
RCS FOIX 799 556 964

Par assemblée générale extraordinaire du 07 Juillet 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 30 Juin 2021. Monsieur VERGE Fabrice, demeurant 20 Grande rue - 09330 MONTGAILHARD a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à 20 Grande rue - 09330 MONTGAILHARD, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de FOIX.

2721-01/1149 Pour avis, Le Président Associé Unique, Fabrice VERGE

SCI AUDALI

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Villefranche 09270 MAZERES
531 355 725 RCS FOIX

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2021 il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 juin 2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Damien GIL, demeurant Route de Villefranche, 09270 MAZERES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Il a été mis fin aux fonctions des co-gérants. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FOIX. Le siège de la liquidation est fixé à Route de Villefranche, 09270 MAZERES.

Mention sera faite au RCS : FOIX.
2721-01/1155 Pour avis,

GAEC de L'AVOCAT VIEIL

Groupe agricole d'exploitation en commun
Société civile au capital de 167 000 euros
Siège social : L'Avocat Vieil 09700 SAVERDUN
RCS de FOIX N°428 975 478

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 21 avril 2021, au siège social, les membres ont décidé d'un commun accord la réduction du capital social à 133 600 euros par annulation de 334 parts sociales de 100 euros.

2721-01/1156

En raison du jour férié du mercredi 14 juillet 2021, le bouclage du journal est avancé au mardi 13 juillet, 12h.



8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.2021, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société Anonyme **SUBRA R.F** au capital de 250 000 euros sise Las Planos 09390 L'HOSPITALET PRES L'ANDORRE inscrite au RCS FOIX 310 784 467, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 250.000 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : Administrateurs : Alain DIAZ - Dina DIAZ - Yvan DIAZ et Président Directeur Général : Yvan DIAZ. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président, Yvan DIAZ demeurant 26 Route de l'Aude 09110 AX LES THERMES. De plus, il résulte du procès-verbal de cette Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021, une fois la transformation en SAS décidée comme indiqué ci-dessus, que la collectivité des associés a décidé la réduction du capital social d'un montant de 10.000 euros par voie de rachat et d'annulation de 8 actions, pour être ramené de 250.000 euros à 240.000 euros sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions émanant des créanciers sociaux ou en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci par le Tribunal de Commerce.

2721-01/1152 Pour avis. Le Président

Par décision du TJ de FOIX en date du 27/05/2021 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme SERAYET Bernadette** décédée le 08/11/2019 à CESAUC (09). Réf. 0318072084. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

272100-1135



COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

Avis au public Présomption de biens sans maître

La Maire de Soueix-Rogalle informe le public que par arrêtés municipaux n°AR_2021_036, AR_2021_037, AR_2021_038, AR_2021_039 & AR_2021_040 en date du 30 juin 2021, les parcelles désignées sous les références cadastrales suivantes : Section 248 A numéros : 17, 39, 88, 91, 92, 93, 95, 96, 99, 252, 253, 291, 364, 365, 366, 473, 474, 541, 568, 665, 819, 905, 931, 932, 957, 965, 966, 967, 970, 1042, 1046, 1051, 1052, 1059, 1085, 1097, 1108, 1115, 1123, 1185, 1191, 1217, 1218, 1223, 1267, 1270, 1273, 1274, 1285, 1529, 2007, 2008, 2009 ; Section 248 B numéros : 54, 55, 73, 95, 97, 98, 236, 253, 254, 260, 282, 283, 290, 295, 340, 341, 557, 575, 578, 579, 580, 588, 589, 660, 700, 701, 702, 703, 717, 754, 760, 771, 784, 1256, 1257, 1258, 1421, 1473, 1512, 1515, 1516, 1529, 1539, 1546, 1552, 1553, 1570, 1588, 1589 ; Section 299 A numéros : 930, 1875, 1902, 1903, 1935, 1936, 1978, 1989, 1994, 1996, 2005, 2042, 2046, 2060 ; Section 299 B numéros : 366, 371, 889, 942, 960, 964, 969, 973, 1028, 1031, 1038, 1941 sont présumées sans maître et sont susceptibles d'être transférées dans le domaine privé communal en application de l'article L.1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques. Toutes les personnes susceptibles de justifier d'un titre de propriété sur les biens immobiliers susvisés sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie de Soueix-Rogalle. Les actions en revendication devront être présentées à la Mairie de Soueix-Rogalle avant l'expiration d'un délai de six mois. À l'issue de cette période, si les propriétaires ou ses ayants cause ne se sont pas manifestés, les immeubles seront déclarés sans maître au sens de l'article 713 du code civil.

2721-01/1139

COMMUNE DE LEZAT-SUR-LEZE

ARRETE 2021-39

Portant sur la constatation de la vacance d'un immeuble

Il est constaté que l'immeuble situé 1 Faubourg des Moulins - 09210 LEZAT SUR LEZE, référence cadastrale B1278 n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans. Par conséquent, la procédure d'appréhension dudit bien par la commune, prévue par l'article L1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques est dès lors mise en œuvre par le présent arrêté. Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Fait à LEZAT-SUR-LEZE, le 30 juin 2021. Le Maire, Jean Claude COURNEIL.

2721-01/1140

COMMUNE DE LEZAT-SUR-LEZE

ARRETE 2021-40

Portant sur la constatation de la vacance d'un immeuble

Il est constaté que l'immeuble situé 2 Faubourg des Moulins - 09210 LEZAT SUR LEZE, référence cadastrale B1316 n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans. Par conséquent, la procédure d'appréhension dudit bien par la commune, prévue par l'article L1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques est dès lors mise en œuvre par le présent arrêté. Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Fait à LEZAT-SUR-LEZE, le 30 juin 2021. Le Maire, Jean Claude COURNEIL.

2721-01/1141

Simple et rapide vos annonces légales à : ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr www.gazette-arigeoise.fr

Le Carré de l'Ange
RESTAURANT LOUNGE BARAVINS
UN RESTAURANT GASTRONOMIQUE DANS UN DES PLUS BEAUX SITES ARIÉGEOIS
Palais des Evêques
09190 SAINT-LIZIER
05 61 65 65 65
resa@lecarredelange.com
ouvert midi et soir du mardi midi au dimanche midi

CHALET DE BEAUREGARD
auberge d'altitude
Col d'Escots 09140 GUZET
05 61 66 75 99
Terrasse panoramique
Accès à pied ou en voiture
Ouvert : juillet et août
services midi et soir
Pensez à réverser !

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique captages de LACHEIN commune de BUZAN

La préfète de l'Ariège porte à la connaissance du public que, par arrêté préfectoral du 6 juillet 2021, la deuxième permanence du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique unique pour les captages de Lachein, fixée par arrêté préfectoral du 25 mai 2021, aura lieu le **mardi 20 juillet 2021**, à la mairie de Buzan, de 10h à 12h et non le mardi 13 juillet 2021.

2721-01/1154

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARIÈGE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, France. Tel : +33 5 61 02 09 09. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.ariege.fr> ; Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non
Objet du marché : Accord-cadre relatif à des travaux d'aménagement paysager d'espaces verts sur les sites du Conseil départemental de l'Ariège.

Classification CPV : 45112710

Code NUTS : FR

Caractéristiques principales : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum avec maximum.

Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande. La période de période de préparation comprise dans le délai d'exécution sera précisée dans chaque bon de commande. Les offres seront jugées sur la base d'une opération fictive commune à l'ensemble des lots ; dont le descriptif des travaux est joint au dossier de consultation. Type de marché : Travaux : Exécution
Type de procédure : Procédure adaptée
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Valeur estimée hors TVA : 700000 euros

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : non. L'avis implique un marché public.

Division en lots : oui. Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots, deux lots maximum pouvant être attribués à un même candidat (cf. les articles 2.2 et 6.2 du règlement de la consultation).

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 24 octobre 2021

Durée du marché ou délai d'exécution : Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Vendredi 06 août 2021 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget départemental - Mandat administratif à 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme juridique n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : Français. Unité monétaire utilisée : Euro. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>). Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Autre justificatif : - Extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois dans le cas d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers.

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 et R2143-3 du code de la commande publique

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1 : Prix des prestations 60% ; 2 : Valeur technique des prestations 40%. Une enchère électronique sera effectuée : non.

Autres renseignements

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés, sur les points suivants : Prix et mise au point technique.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice 212021TB061

Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 31068 Toulouse Cedex 7 France. Tél. +33 5 62 73 57 57. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. URL : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 5 56 69 27 08. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. URL : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contact/comite_local_bordeaux.pdf.

Introduction des recours : Le médiateur des entreprises
Informations sur les lots
LOT N° 1 : Pays Foix Haute Ariège
Coût estimé hors TVA : 175.000 euros
Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

LOT N° 2 : Pays Couserans
Coût estimé hors TVA : 175.000 euros
Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

LOT N° 3 : Pays des Pyrénées Cathares
Coût estimé hors TVA : 175.000 euros
Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

LOT N° 4 : Pays des Portes d'Ariège Pyrénées
Coût estimé hors TVA : 175.000 euros
Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Date d'envoi du présent avis : 30 juin 2021
2701-03/1144

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARIÈGE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, France. Tel : +33 5 61 02 09 09. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.ariege.fr> ; Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non
Objet du marché : Prestations d'études pour le plan d'aménagement numérique "Très Haut Débit" de l'Ariège.
Classification CPV : 79311000.

Lieu d'exécution : Ville de FOIX 09000 FOIX. Code NUTS : FR

Caractéristiques principales : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum avec maximum.

La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations visant à accompagner stratégiquement le Département dans le cadre du suivi des projets d'aménagement numériques d'une part, de la Délégation de Service Public en particulier. Le Département de l'Ariège a besoin de s'entourer de compétences pluridisciplinaires concernant le suivi technico-économique de Délégation de Service Public. Le candidat devra aborder les missions en défendant les intérêts du Département de l'Ariège, aménageur public délivrant le service à Très Haut Débit.

Durée du contrat : 1 an à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage, reconductible de manière tacite 2 fois.

Type de marché : Services : Autres services
Type de procédure : Procédure adaptée
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Valeur estimée hors TVA : 100000 euros. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : non. Des variantes seront prises en considération : non. L'avis implique un marché public. Division en lots : non.
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01 octobre 2021

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Lundi 02 août 2021 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché : Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : Français. Unité monétaire utilisée : Euro. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>). Autre justificatif : Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.

2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique. Extrait Kbis : Un certificat de moins de trois mois

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1 : Prix 45% ; 2 : Valeur technique 55%. Une enchère électronique sera effectuée : non.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice 2021SJ111

Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 31068 Toulouse Cedex 7 France. Tél. +33 5 62 73 57 57. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. URL : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 5 56 69 27 08. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. URL : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contact/comite_local_bordeaux.pdf.

Introduction des recours : Le médiateur des entreprises

Date d'envoi du présent avis : 02 juillet 2021
2701-03/1143

COMMUNE DE FOIX AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE FOIX représentée par son Maire M. Norbert MELER

Hôtel de Ville - 45 Cours Gabriel Fauré - BP 40068 - 09008 Foix cedex

Tél : 05/61/05/42/10 - Fax : 05/61/05/42/19

Objet du marché : Création d'un sentier piétons-vélos de la Rue Raoul Lafagette au Boulevard du Sud

Lieu d'exécution : Commune de Foix (09000)

Nombre et consistance des lots : Marché Global. Durée du marché : Deux (2) mois

Procédure de passation : Marché en procédure adaptée - Article R2123-1-1° du Code de la Commande Publique. Consultation faisant suite à une déclaration sans suite.

Modalités d'attribution : Marché conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires. Variantes autorisées. Documents & Justificatifs à produire par le candidat indiqués dans le Règlement de Consultation. Délai de validité des offres : 120 jours a/c de la date limite de réception des offres

Obtention du dossier de consultation : DCE à télécharger gratuitement sur le site www.achatpublic.com

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants : Prix des prestations : 60 % - Valeur technique de l'offre : 40 %

Date limite : 22/07/2021 à 11 heures

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 01/07/2021. Renseignements divers : Les questions devront être posées via le profil acheteur de la collectivité : www.achatpublic.com. Les plis devront obligatoirement être transmis par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur www.achatpublic.com.

Une visite du site est obligatoire.

Recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Toulouse - 68 Rue Raymond IV 31068 Toulouse.

Tél : 05/62/73/57/57 - Fax : 05/62/73/57/40

Détails d'introduction des recours : Deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.

2701-01/1142

**simple et rapide
vos annonces légales à :
ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr**



Ce célèbre championnat d'Europe se déroule cette année du 11 juin au 11 juillet. Tu peux suivre les matchs à la télé...

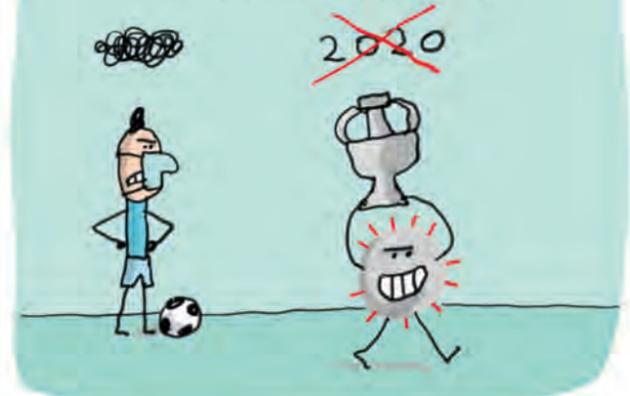
?
C'EST QUOI, L'EURO 2021 ?

Une question de Nolan, 10 ans

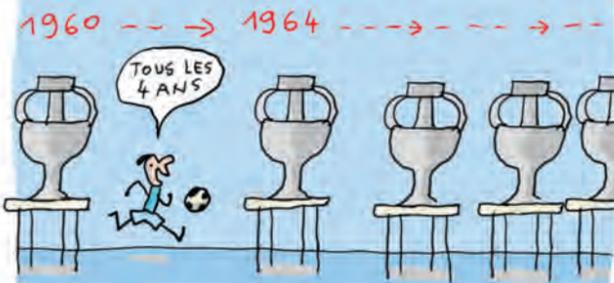


C'est le nom du championnat d'Europe de football, qui se déroule cette année.

Cette 16^e édition devait avoir lieu en 2020, mais elle a été reportée à cause de la Covid-19.



Créé en 1960, ce grand rendez-vous sportif est organisé tous les 4 ans.



Et cette année, pour célébrer ses 60 ans, il se déroule exceptionnellement dans 11 pays d'Europe.

24 ÉQUIPES PARTICIPANTES



Ces pays organisent 51 matchs pour départager les 24 équipes.

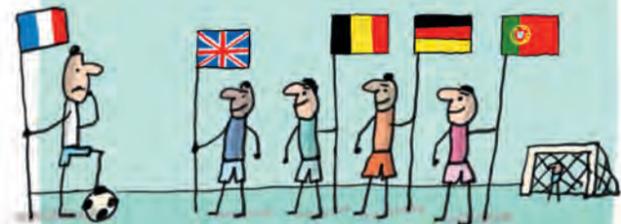


Des supporters de tous les pays vont venir dans les stades. Alors, des précautions ont été prises pour éviter les contaminations.

Le 11 juillet, la finale aura lieu à Londres, et une équipe sera sacrée championne d'Europe.



La France a toutes ses chances de gagner, mais elle a aussi de bons adversaires.



Texte : Élise Rengot adapté par Nathalie Michel. Illustrations de Jacques Azam.

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

Petites annonces

MATERIEL AGRICOLE

VENDS TRACTEUR CASE CF350, année 1968 avec gyrobroyeur et charrue, autres outils donnés, voies av et ar réglables de 1m22 à 1m92, en bon état de marche. Tél. 05 61 01 44 56 HR A-2464-3/4-27

VELOS

A VENDRE VÉLO DAME DE MARQUE Nakamura, 21 vitesses (3x7) par poignées tournantes Shimano. Pneus neufs. Peu servi puisque changé pour un vélo électrique. Très bon état. 130 euros. Tél. 06 17 91 93 00 -25

BRICOLAGE

A VENDRE MOUSTIQUE pour fenêtre en aluminium (cause erreur dimensions), enroulable, recoupable, hauteur 1.40 m x largeur 1.40 m. Neuve encore dans l'emballage. 20 euros. Tél. 06 72 56 87 72 -23

VENDS BÉTONNIÈRE MOTEUR BERNARD bon état de marche, 1/2 sac ciment (25 kg) prix 150 euros. Tél. 05 61 68 64 55 HR P-3/3-27

VENDS BÉTONNIÈRE 1 SAC MOTEUR électrique TBE 500 euros à débattre, à voir sur Varilhes. Tél. 06 85 47 46 24 laissez message P-3/3-27

PRATIQUE

14 JUILLET COLLECTE DES DÉCHETS SMCETOM DU PLANTAUREL

Le Smetcom du Plantaurel informe ses usager-es, que toutes les collectes programmées les mercredis, à l'exception de la collecte des déchets verts, seront maintenues sur l'ensemble de son territoire pour la journée du mercredi 14 juillet, jour férié. Les bacs et/ou sacs jaunes seront à sortir la veille au soir. Les déchèteries quant à elles seront fermées. -27

DIVERS

NÉGO SERVICES : Groupe électrogène SDMO 6000E XL mono-phasé 5.20kv 220 volt silencieux, 2.500 euros. Tél. 06 20 69 09 71 (RCS Foix 821 427 523) P-1/1-27



D'un coup d'œil tous les jours sur le web gazette-ariégeoise.fr

EMPLOI OFFRE

RECHERCHE COUPLE RETRAITÉ ACTIF pour gardiennage longue durée, résidence secondaire. Proche Belpech. Tél. 07 85 81 94 28 P-3/4-27

VOITURE

NÉGO SERVICES : SUZUKI JIMNY 1.5 DDIS 4X4 année 2007, 189.600 km, climatisé vitres et rétroviseurs électriques, entretiens à jour, 6.900 euros. Tél. 06 20 69 09 71 (RCS Foix 821 427 523) P-1/1-27



NÉGO SERVICES : PEUGEOT 3008, 2.0 HDI 8cv 150 Business pack BVM6, 10/2012, 166.000 km, toutes options, 6.900 euros. Tél. 06 20 69 09 71 (RCS Foix 821 427 523) P-1/1-27



NÉGO SERVICES : RENAULT MEGANE III 1.5 DCI année 2011, 73.000 km, climatisation automatique bizona, Kit main libre 4x vitres électriques rétroviseurs électriques toit ouvrant électrique et panoramique. Entretien à jour kit courroie pompe à eau vidange et filtre. Prix : 6.200 euros. Tél. 06 20 69 09 71 (RCS Foix 821 427 523) P-1/1-27



CONCOURS

CONCOURS DÉCORATION DES FONTAINES ET DES BASSINS DES HAMEAUX DE GANAC

- Organisé du 12 juin au 14 juillet 2021 par Ganac Détente Sport Loisirs. Le concours est ouvert aux habitants des hameaux de la commune de GANAC.
- Participation en solo ou en équipe après choix d'un site.
- Passage du jury entre le 15 juillet et le 20 juillet 2021.
- Récompense : aux trois premiers lauréats du concours.
- Rémise des prix Dimanche 25 juillet à l'occasion des fêtes de GANAC.

Renseignements et inscriptions auprès de GOSL : annemarie.bonnefont@orange.fr
Tél: 06.03.73.09.37

Ensales Funéraire
Tél. 05 61 64 12 34
Fax 05 61 05 20 70
Z.A. de Permilhac - 09000 FOIX
Annexes à Saint-Paul de Jarrat et Varilhes
www.ensales-funeraire.fr

- Chambre Funéraire
- Pompes Funèbres
- Transports toutes distances
- Articles Funéraires
- Marbrerie
- Prévoyance obsèques

AYET-EN-BETHMALE

Mme Odette GALEY née CAU âgée de 82 ans. Les obsèques ont eu lieu le 02 juillet.

BASTIDE-DE-BESPLAS (LA)

M. Paul LAPEYRE âgé de 99 ans. La cérémonie a eu lieu le 05 juillet.

BÉLESTA

M. Louis PIDOUX et Mme Nicole PIDOUX née DOMINGUEZ. La cérémonie a eu lieu le 06 juillet.

CASTÉRAS

Mme Véronique CHALOT âgée de 71 ans. Les obsèques ont eu lieu le 07 juillet.

DAUMAZAN-SUR-ARIZE

M. Jean-Pierre CASTERAS âgé de 80 ans. La cérémonie a eu lieu le 06 juillet.

LESCURE

M. Emile PUJOL âgé de 8 ans. Les obsèques ont eu lieu le 06 juillet.

MONTOULIEU

M. Aïssa LEBGUIRET. Les obsèques ont eu lieu le 07 juillet.

PAMIERS

M. Tony BAUDUIN. Les obsèques ont eu lieu le 02 juillet.

M. Raymond BERMOND âgé de 91 ans. Les obsèques ont eu lieu le 05 juillet.

RIMONT

Mme Émilienne ERNOULT. Les obsèques ont eu lieu le 02 juillet.

TARASCON-SUR-ARIÈGE

Mme Pauline ALVERDI née VEYNAND. Les obsèques ont eu lieu le 02 juillet.

Mme Clara INCHAUSPÉ née LUQUE âgée de 90 ans. Les obsèques ont eu lieu le 08 juillet.

MOBILIER

VENDS PONT LOUIS XV EN MERISIER pour lit 140 état neuf 800 euros. Bahut 4 portes + 1 table + 1 anapélit + 4 fauteuils prix 250 euros. Tél. 05 61 68 64 55 HR P-3/3-27

SORTIR

EXPO ATELIER D'ART LES CINQ FOURS sculptures, peintures, entrée libre, 15h - 18h, Fougax et Barrineuf A-3430-1/4-27

ASSEMBLEE GENERALE

A L'ATTENTION DES ADHÉRENTS de l'Association Santé au Travail de l'Ariège. L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 23 juillet 2021 à 14h à l'ASTA - 248 rue Louis Pasteur - Parc Technologique Delta Sud - 09340 Verniolle. Ordre du jour : 1 Rapport Moral ; 2 Rapport d'activité et de gestion 2020 ; 3 Rapport financier exercice 2020 (gestion, comptes et rapport du Commissaire aux Comptes) et comptes prévisionnels 2021 ; 4 Vote des résolutions proposées par le Conseil d'Administration, Approbation des comptes 2020, Approbation du budget prévisionnel 2021, Approbation du montant de la cotisation 2022, Approbation de l'affectation du résultat 2020 en report à nouveau, Quitus aux administrateurs ; 5. Point d'étape sur le rapprochement de l'ASTA avec d'autres SIST ; 6. Point d'étape sur le rapprochement entre l'ASTA et le SIST 11 ; 7. Présentation de l'outil AMAROK. Inscription obligatoire afin de pouvoir organiser au mieux cette manifestation en nous retournant par mail ou par courrier, le document «Pouvoir / Présence», reçu par courrier, dûment complété, au plus tard le 20 juillet 2021. -27

LA GAZETTE ARIÉGEOISE

est une publication de la Société Anonyme "LES CARNETS DE L'ALPHA" au capital de 40.000 euros, immatriculée au RCS de Foix n° 404 707 770 - 00016
Siège social : Domaine de Ruffié 09000 Foix
Tél : 05 61 02 91 72 - Fax 05 61 65 27 49
e-mail : gazette.ariégeoise@wanadoo.fr
Site : gazette-ariégeoise.fr
Représentant légal : Mme Cécile DUPONT
ISSN 1146-6154 -
Commission paritaire n° 0924 C 85271
Directrice de la publication et responsable de la rédaction : Cécile DUPONT
Principaux actionnaires : Cécile Dupont Laurence Dupont
IMPRESSION : Indugraf Offset SA, Pol. Ind. Constanti Av. Europa, s/n 43120 Constanti (Tarragona)
Esp. Papier origine France, 100% fibres recyclés. Dépôt légal à parution (BNF).
Ptot = 0,011 / kg/t.
aox : 0,004 kg/t.

GRILLE petite annonce

PRIX PETITE ANNONCE TTC			
	Nbre parutions		
	1	2	3
Simple	6 €	10 €	15 €
Cadre + tramé	+ 2 €	+ 2 €	+ 2 €
Photo	+ 2 €	+ 2 €	+ 2 €
TOTAL =			

Votre texte (maxi 30 mots) : _____

Tél : _____

NOMBRE DE PARUTION : _____

Nom et adresse : _____

Tél. _____

Email (facultatif) : _____

Paiement : carte bancaire au 05 61 02 91 72 (HB)
ou par chèque adressé à La Gazette Ariégeoise
BP 80025 - 09001 Foix cedex

SUDOKU

MOYEN

		9	4			5	1	
			2	9				
	7	4	8		5		6	
				4		8		
4			3	2	6			
9	8		1	7				5
		7	5					6
	4			3				7
6			7	8	1		3	

SUPÉRIEUR

1								
	7	5		6	8	9		
			3	4			1	
8		9						5
	4	1		8	6	3		
			2					
		7	9					8
							2	3
6			5				4	

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement

I. Porc sauvage. II. A sa cour. Barre fixe. III. Presse. Notion de droit. IV. Note. Elles nous pendent au nez. V. L'âme en paix. Refus de justice. VI. Fleuve de Suède. Familier des salons. Calcium. VII. Cité nipponne. Chiffre romain. VIII. Aber. Imbiber du cru. IX. Au goût du jour. Longue barque. X. Essence de l'individu. Direction générale.

Verticalement

A. Rien à voir avec la douceur. B. Établissement de repos. Traverse le Tyrol. C. Entre dans un vaccin. Victoire d'Empire. D. Impératrice d'Orient. Rapport. E. Note. Charme. F. Annonce le prince. Refuge paisible. G. Un vrai ours. Une fausse vache. H. En bonne santé. Barrage du Congo. I. Peu communicatif. J. Place forte gauloise. Brame.

MOT CARRÉ

Chaque ligne, colonne et carré doit contenir les 9 lettres différentes de la grille.
- Recherchez d'abord les neuf lettres.
- Cherchez logiquement l'emplacement de chaque lettre.
- La grille résolue, vous verrez apparaître dans les cases grisées un MOT MYSTÈRE.
Vous pouvez éventuellement vous aider du MOT MYSTÈRE pour résoudre la grille, mais attention aux anagrammes. Ce mot correspond à la définition suivante :

CITÉ DU GÂTINAIS.

--	--	--	--	--	--	--	--	--

MOTS COUPÉS

Les quatorze mots de la liste ci-dessous ont été découpés en trois morceaux (par groupe de trois lettres, sans distinction de syllabes) et sont cachés dans cette grille. Une fois tous les mots trouvés, il vous restera un quinzième mot à découvrir.

- | | |
|-------------|--------------|
| 1 INFLEXION | 8 EXÉCUTANT |
| 2 TELLEMENT | 9 DIAGONALE |
| 3 AÉRONAVAL | 10 VERMIFUGE |
| 4 NÉOPLASME | 11 SABORDAGE |
| 5 DOMINANCE | 12 CENTRISME |
| 6 VANITEUSE | 13 FAÏENCIER |
| 7 ACQUITTER | 14 CHAUDIÈRE |

UIT	GON	BLE	NCE	TRI
AGE	NÉO	UGE	AÉR	ION
SME	LEM	ENC	EXÉ	ALE
ANT	UDI	ACQ	MIF	VAN
LEX	ITE	DIA	PIT	PLA
VER	SAB	ONA	DOM	CEN
CHA	INA	TER	IER	TEL
OYA	SME	FAÏ	INF	ORD
ÈRE	VAL	ENT	CUT	USE

Le mot découvert est :

QUIZ

Quel courant maritime froid remonte le long des côtes occidentales africaines ?

- Le courant de Benguela
- Le courant de Humboldt
- Le Gulf Stream

MOTS FLÉCHÉS

PRISE DE TERRE PRÉVENANTE	DIÉTÉ JOUÏTE L'ARENÉ	STATION DE RADIO CANTON DE HAUTE-VIENNE	CANTIQUE INSULAIRES	VAINS	BOIS NOIR
SQUALE DUPE					PORT DU JAPON SITUÉ LE MORCEAU
			ESCLAVES ÉTOUFFÉ		
MOUETTE OTO-RHINO				RESINEUX TRAVAILLER DUR	
		ÉTENDU VESTE DE FEMME			SUDISTE ÉTOILE ONGULÉ
ATTENTE CONFIANTE	BLÈMES		FONCTIONNEMENT PIED DE VERS		MANIFESTATION
				SABLE MOUVANT EGOUTTOIR	
GRANDE JATTE CAPITALE DE L'OREGON					PREMIÈRE VERSION PRASEODYME
			VOYOUS POSSEDE		
BOUQUET				GÉNIE	
					QUISIF
					ARMÉE

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : « LIEU DE NAISSANCE ».

Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut. Un conseil ! Rayez d'abord les mots les plus longs.

E	C	N	E	I	C	S	N	O	C	O	L	F	B
C	E	R	U	T	I	F	N	O	C	L	A	B	A
T	N	H	E	R	U	G	I	F	I	S	E	B	T
N	O	E	E	F	T	E	J	B	O	I	T	A	A
A	E	E	C	T	E	N	E	A	F	A	I	U	I
T	G	L	V	N	T	R	B	A	A	N	L	D	L
S	I	F	I	O	A	E	E	G	C	O	A	R	L
I	P	I	E	T	I	E	L	N	E	L	N	I	O
S	L	G	I	L	R	S	H	O	T	O	E	E	N
E	A	O	L	N	U	O	I	C	I	P	P	R	O
R	N	E	L	O	M	O	N	N	E	V	E	U	G
V	E	D	A	S	E	T	I	N	G	I	D	N	I
A	U	O	R	I	U	D	N	O	B	A	G	A	V
L	R	R	D	V	R	U	C	H	E	M	I	S	E

- | | | |
|-----------|------------|-----------|
| ABEILLE | LIBÉRATION | SERVAL |
| BALCON | LITRON | VAGABOND |
| BATAILLON | NEVEU | VIEILLARD |
| BAUDRIER | OBJET | VIOLETTE |
| CHEMISE | OGIVE | VISON |
| CONFITURE | PÉNALITÉ | VOISIN |
| CONGA | PIGEON | |
| ECHÉANCE | PLANEUR | |
| FACÉTIE | POLONAIS | |
| FIGURE | RÉFÉRENT | |
| FLOCON | RÉSISTANT | |
| GENRE | RODÉO | |
| GIFLE | RUMEUR | |
| INDIGNITÉ | SCIENCE | |

SOLUTIONS DU JOUR

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

HORIZONTALLEMENT :
I. BABIROUSSA. II. RECÈRE. RAIL. III. URGE. ASILE. IV. SI. NARINES. V. QUIET. DENI. VI. UME. THE. CA. VII. NARA. II. VIII. RIA. AVINER. IX. IN. PIROGUE. X. ENTITE. AXE.
VERTICALEMENT :
A. BRUSQUERIE. B. AERIUM. INN. C. BCG. IENA. D. IRENE. E. RE. ATTRAIT. F. AR. HAVRE. G. URSIDE. IO. H. SAINE. I. SILENCIEUX. J. ALESIA. REE.
QUIZ : Réponse A : Le courant de Benguela remonte les côtes africaines, celui de Humboldt les côtes d'Amérique du Sud et le Gulf Stream est un courant chaud de l'hémisphère Nord.

Laurent Winsback, L'homme qui dialogue avec les arbres

Après une carrière de journaliste à France 3, qu'il a terminée au bureau d'Ariège, Laurent Winsback a choisi une nouvelle voie. Installé au centre Loona à Foix en tant que sophrologue, il propose aussi d'autres approches d'accompagnement thérapeutique comme la communication transformative et la sylvothérapie. Et pour «rester nature» comme il le prône, quel meilleur terrain de jeu que l'Ariège pouvait-il choisir !



Etudiant, Laurent avait déjà pris un autre chemin que celui tracé par sa famille et l'Education nationale. En classe préparatoire Maths Sup à Aix, il ne se sent pas à sa place.

Le journalisme l'attire et malgré plusieurs échecs aux concours d'entrée des écoles spécialisées, il persiste et intègre un IUP d'information et de communication. D'abord stagiaire à la radio à Bordeaux, il travaille ensuite pour TMC avant d'intégrer France 3. «Le journalisme m'a aidé à m'ouvrir au monde, explique ce fils de professeurs. Mais j'ai toujours souhaité travailler en région pour être au plus près de l'actualité locale.»

En 2008, alors qu'il semblait «avoir coché toutes les cases devant conduire au bonheur», il traverse une période difficile, une crise existentielle tout à fait inattendue. «Je ne connaissais rien à la santé alternative, mis à part l'homéopathie. Je me suis toujours senti proche de la nature, mais soudain, en la regardant de plus près et en m'y intéressant, j'ai découvert toutes les possibilités médicinales et alimentaires que recelaient les plantes. J'ai eu l'impression d'avoir accès à un autre monde que l'on ne m'avait pas enseigné, alors qu'il est accessible à tous. J'ai senti que ma nouvelle vie, que la solution à mes questions et à mes problèmes, se trouvaient dans cet univers.»

Tout en continuant son travail de journaliste, Laurent commence à suivre différentes formations. Dès sa première session à l'Université des Plantes, il ressent une forme de communication avec le monde végétal qui lui permet d'explorer ses propres dissonances et de remettre de l'harmonie. D'abord attiré par la naturopathie, une autre formation intitulée «Au cœur de soi, au cœur des arbres» l'amène à s'orienter vers la connaissance de soi et le développement personnel, en lien avec les arbres. Mais pour aider d'autres personnes, Laurent sent qu'il doit développer son empathie, ce qui va l'amener à suivre des séminaires sur la communication transformative en 2014 et 2015. Il s'autorise alors à accompagner ses premiers stagiaires au contact des arbres.

Une de ses premières formations l'ayant amené en Ariège, il décide de s'y installer. «Pour les amoureux de la nature, ce département permet d'observer la floraison des plantes sur une très longue période puisqu'elle commence d'abord en Basse Ariège pour continuer dans les montagnes. Et dès les premiers froids, la plaine, sèche en été, redevient intéressante.» Toujours journaliste, en duo avec Pascal Dusol, Laurent continue ses formations de médecines alternatives en se spécialisant en sophrologie. Fin 2017, ce qu'il décrit comme un «conflit de valeurs» avec la rédaction de France 3 le décide à quitter son poste : «La recherche permanente du buzz et la multiplication des directs ne correspondaient plus à l'idée que j'avais de la mission des journalistes, qui va de pair avec une certaine lenteur permettant la recherche, la réflexion et l'analyse.»

En 2018, son diplôme de sophrologue en poche, Laurent se sent la légitimité d'ouvrir son cabinet de thérapeute, d'autant qu'il pratique lui-même les outils qu'il transmet à ses patients. Même s'il se considère en formation permanente, toujours en chemin, il souhaite «accompagner les autres vers le mieux-être grâce à la nature et à des méthodes naturelles comme la sophrologie.» Cet outil, «dont tout le monde connaît le nom mais personne ne sait vraiment ce que c'est», permet d'explorer sa propre nature, ses émotions, sa pensée et de faire des choix en conscience grâce à des exercices de respiration, de relaxation et de visualisation positive que le patient peut répéter chez lui.

A la demande de certains de ses patients, Laurent propose aussi des séances de coaching par la communication transformative, pour lesquelles il suit une formation complémentaire en 2020. Cette approche, centrée sur la personne, permet à chacun de trouver ses propres ressources en lui. «Le coach est un miroir qui confronte le patient à ses peurs et à ses contradictions, le met en face de sa réalité et de ses problèmes dans le but, non pas de les fuir, mais plutôt de les résoudre. Nous avons tous, ancrés en nous, des croyances, des jugements, des bornes limitantes, des conditionnements. En changeant notre relation à nous-même, aux autres et au

monde de façon à ne pas répéter indéfiniment nos schémas dysfonctionnels, nous pouvons agir en conscience et non pas réagir de façon automatique. L'objectif du coaching est de mettre les personnes en mouvement, de les sortir de leur enlèvement pour leur faire voir de nouveaux paysages, de nouvelles opportunités.»

Un prochain stage (niveau avancé) de sylvothérapie aura lieu les 17 et 18 juillet prochains. Laurent emmènera les 4 participants à la rencontre des arbres pour dénouer une problématique précise. «Au Japon, cette pratique est connue sous le nom de «bain d'arbres». Chaque essence a une énergie, une vibration particulière, ce qui nous confronte à la diversité. Le dialogue établi avec l'arbre vient renforcer une qualité humaine en nous, qui va nous permettre de trouver des réponses concrètes. Et pour les débutants, je propose désormais une formation téléchargeable sur mon site internet (<https://resternature.com/>). Ainsi, ils peuvent apprendre à leur rythme, quand ils sont disponibles.» Laurent a lui-même une attirance pour le hêtre ; «cet arbre a un bel équilibre entre l'ancrage de ses racines dans la matière et sa connexion au ciel, au cosmos. C'est le philosophe de la forêt.» Mais aussi pour l'aubépine. «Avec ses fleurs blanches au printemps et ses fruits rouges à l'automne, c'est la plante du cœur, qui nous parle de notre capacité à aimer et à pardonner aux autres.»

Toutes les techniques d'accompagnement qu'utilise Laurent Winsback ont pour but de responsabiliser ses stagiaires, d'en faire des individus libres, épanouis et capables de trouver en eux les ressources à leurs problèmes ou leur mal-être. «Etre un individu ne signifie pas être individualiste mais assumer son individualité sans mettre de masque. C'est ainsi que je me sens militant, à travers mon métier et mon changement de vie.»

A l'heure du post-Covid où tant de personnes rêvent encore de changements de tout ordre, prenons conscience des masques invisibles qui nous empêchent de les vivre et osons les ôter... pour vivre notre vraie nature.

Caroline Roque